

JOURNAL HELVETIQUE

O U

RECUEIL

D E

PIECES

FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE;

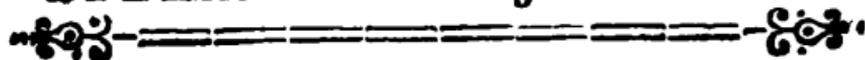
De Poësie; de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DEDIE' AU ROI.

JUILLET 1749.



NEUCHATEL
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



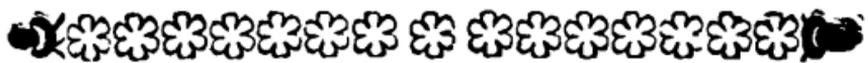
M D C C. X L I X.





JOURNAL HELVETIQUE,

Juillet 1749.



PARTICULARITE'S

Sur JEAN de BROGNI, ancien Evêque
de GENEVE.

JÉ me suis engagé, *Monsieur*, à faire un Article à part d'un fameux Evêque de nôtre Ville, qui vivoit dans le XV. Siècle. Il s'agit de *Jean de Brogni*, qui eût l'honneur de présider au Concile de Constance. Il me semble que des Auteurs qui ont parlé de lui se sont trompés sur quelques points de son Histoire. Il fera bon d'avoir aussi vôtre sentiment là dessus.

Jean de Brogni eût des talens extraordinaires, qui l'élevèrent de la lie du Peuple aux premières Dignités Ecclésiastiques. Le nom

de *Brogni* ou de *Brognier* est celui d'un petit Village auprès d'*Aneci* en *Savoie*, où il étoit né. Dans l'*Histoire du Concile de Constance*, on dit que son Père s'apelloit *Jean Fraçon*. Il vaut mieux s'en rapporter au Rituel d'*Aneci*, qui le nomme *Jean Allermet*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nôtre *Jean de Brogni* n'étoit qu'un pauvre Païsan, & il avoit même été Porcher dans son enfance.

On dit que quelques Réligeux le rencontrèrent un jour exerçant ce vil emploi; qu'ayant remarqué en lui beaucoup d'esprit & de vivacité, ils lui proposèrent de les accompagner à *Rome*, & lui promirent de l'y faire étudier.

Vous savés, *Monsieur*, qu'on a débité la même chose de *Sixte V*. Il s'apelloit *Felix Perretti*. Il nâquit dans un Village de la Marche d'*Ancone*, de Parens extrêmement pauvres. A neuf ans son Père le dona à un Riche Bourgeois de ce Village, qui lui fit garder ses Cochons. Un Cordelier, qui alloit prêcher le Carême dans une Ville voisine, le prit pour être son Guide. Aiant connu à quelques unes de ses Réponses qu'il avoit beaucoup d'esprit, il eut regret de le voir employé au vil Métier de Porcher. Il lui proposa de le faire étudier, s'il vouloit entrer dans l'Ordre de *St. François*. La proposition fut

fut acceptée avec joie. On lui donna l'Habit de Cordelier dans la suite, ce qui par degrés le conduisit enfin au Pontificat.

Voilà deux Histoires, qui se ressemblent beaucoup. N'ayant rien que d'assez vraisemblable, elles peuvent être arrivées toutes deux. Peut-être aussi que l'une a été copiée de l'autre; mais dans ce cas-là *Jean de Brogni* doit-être regardé comme l'Original, soit par l'ancienneté de sa date, soit parce que nous avons des Monumens dans notre Ville, qui font foi de sa première Condition de Porcher.

L'Historien du Concile de Constance ajoute un petit trait badin, qui peut bien être placé ici, après l'avoir été dans une Histoire aussi grave. Le jeune *Brogni* accepta l'offre des Religieux, & alla de ce pas acheter des souliers chez un Cordonier assez désintéressé pour lui faire crédit de quelque Argent qui lui manquoit, dans l'espérance, disoit le Cordonier en riant, d'en être païé, lors que le jeune Home seroit devenu Cardinal.

Il fit à Rome de si grands progrès dans ses Etudes, qu'il ne tarda pas à avoir des Bénéfices. L'Anti-Pape *Clément VII.* le fit Evêque de *Viviers*, & Cardinal en 1385. *Benoit XIII.* le nomma Evêque d'*Ostie*, & par conséquent Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. En cette qualité il présida presque

toûjours au Concile de *Constance*, pendant la vacance du St. Siège. Il se trouvoit aussi le Doien des Cardinaux. Ce Concile comença en 1414. Ce fût encore lui qui consacra *Martin V.* après que l'on eût déposé au Concile de Pise les deux Anti-Papes *Benoit XIII.* & *Grégoire XII.* Après la mort de *Jean de Courte-cuisse*, il eût l'Evêché de *Genève*, ou pour parler plus juste, il en eût l'administration. L'Historien du Concile de *Constance* dit que ce fût l'an 1420. Ce fut plus tard, & seulement environ 1423. Pour sa mort, on est tous unanimes à la placer à l'an 1426.

J'ai dit que nous avons à *Genève* des Monumens de la bassesse de son extraction & de son premier Métier de Porcher. En 1406. il fit bâtir dans nôtre Ville une fort belle Chapelle, atenant de l'Eglise de *St. Pierre*. Il fit mettre au dehors de l'Edifice, au premier Cordon & à l'Angle Occidental, une Sculpture représentant un Jeune-Garçon piez nus, gardant des Pourceaux sous un Arbre. *François du Chene* prétend que ce Monument a été détruit, & ne se voit plus. Mais il se trompe; au moins il en reste assez pour le reconoitre. Il est vrai que le Corps du Jeune-Garçon a été mutilé, & emporté de la ceinture en haut, mais le reste paroît distinctement

tement & un Pourceau à côté. Ce qui peut avoir trompé *Du Chesne*, c'est que cette Figure paroît peu. Elle est petite & assez élevée. Il faut le secours d'une Lunette pour la bien distinguer.

Outre cette Figure en pierre, placée au dehors de la Chapelle, le Cardinal d'*Ostie* avoit fait mettre la même représentation en bois sur deux Formes ou Stalles des Chanoines. On y voioit en bas-relief un Jeune-Homme, conduisant un Pourceau. L'une est conservée à la Bibliothèque publique où on la montre quelquefois, non come un mémorial de la bassesse de sa naissance, mais come un Monument de la Modestie du Prélat. L'autre Siège a été transporté dans une de nos Eglises de Campagne, où l'on peut aussi la voir.

L'Historien du Concile de Constance ajoute, qu'un Professeur de Genève lui a écrit qu'on voit aussi, sur le Mur du Couchant de cette Chapelle, des Figures de gland & de feuilles de Chênes, & même quelques unes qui ressemblent à des fouliers, aparemment pour rapeller le mot du Cordonier *. Mais je vous avoue, *Monsieur*, que sur ce dernier Article, je n'ai rien fû voir de semblable. Il y a seulement quelques fantaisies de Sculpteur, qui

* L'enfant, Hist. du Concile de Constance, T. I. p. 17.

m'ont paru ne ressembler à rien, & n'avoir aucun Original dans la Nature. Tenons nous en donc seulement au Jeune-Homme gardant les Pourceaux.

J'ai dit que cette Sculpture devoit être regardée come un Monument de la Modestie du Cardinal de Brogni, & qui étoit très louable dans le fond. Mais après tout, il ne pouvoit rien faire de plus prudent, pour se garantir de la malignité du Cœur humain. C'étoit là le plus sûr moien de fermer la bouche aux mauvais Esprits, qui auroient voulu gloser sur son origine.

„ C'est une erreur, dit un Homme d'esprit,
 „ que de penser qu'une Naissance obscure
 „ vous avilisse, quand c'est vous même qui
 „ l'avoués. La malignité des Hommes vous
 „ laisse-là, vous la frustés de ses droits. Elle
 „ ne vouloit que vous humilier & vous fai-
 „ tes sa charge; vous vous humiliés vous
 „ même, elle ne fait plus que dire*.

Nonseulement le Prêlat faisoit taire ses Contemporains, mais en érigeant des Monumens durables de son Origine, il imposoit encore silence à la Postérité. Je vai placer ici en oposition la fausse modestie d'un autre Cardinal, qui étoit Fils de Pêcheur, Il faisoit toujours mettre un Filet sur sa Table, de
 peur,

* Marivaux, dans le Raisan parvenu.

peur, disoit-il, d'oublier ce qu'il étoit. Mais étant parvenu au Pontificat, on ne vit plus paroître de filet, à cause que le Poisson étoit pris*.

Au reste, *Jean de Brogni* paroît dans la Bibliothèque de Genève sous deux figures bien différentes. On l'y voit d'abord représenté dans un bas relief en bois, come un jeune Porcher. Mais on l'y voit après cela peint fort honorablement en Prélat. C'est dans un Tableau qui étoit autrefois sur le grand Autel de nôtre Cathédrale. La principale figure est l'Enfant JESUS entre les bras de la *Ste. Vierge*. *St. Pierre* lui présente *Jean de Brogni*, à qui l'on porte un Chapeau de Cardinal derrière lui, pour le désigner aux Spectateurs. Il y a beaucoup d'aparencce que ce Tableau est un présent qu'il avoit fait lui même à nôtre grande Eglise.

Je ne dois pas oublier de remarquer, que *Spon* s'est trompé quand il dit, que *Jean de Bertrandis* Prédécesseur de *Jean de Brogni*, a eu aussi bien que lui le titre de *Cardinal d'Ostie*. Cela ne peut pas être, puis que *Brogni*, qui a survécu à *Bertrandis* possédoit déjà ce titre dans un tems que l'autre n'étoit pas encore Evêque.

Les Annales Manuscrites de *Roset*, & celles de

* Hist. des Ouvrages des Savans, T. II. p. 22.

de quelques autres Auteurs, attribuent au même *Bertrandis* d'avoir bâti la belle Chapelle joignant l'Eglise de *St. Pierre*. Ils ont été trompés par *Bomivard*, qui le premier est tombé dans cette erreur. Outre l'Acte de la Fondation que l'on conserve dans les Archives de *Genève*, & qui ne laisse aucun doute là dessus, on voit dans cette Chapelle les Armes de *Brogni*, répétées dans divers endroits, & couvertes d'un Chapeau de Cardinal, précisément les mêmes que celles qu'il fit mettre sur une Eglise du Village de *Brogni*, & qu'on y voit encore.

On voit aussi ces mêmes Armes, qui consistent dans une Croix double, gravées ou sculptées sur le Clocher de *St. Gervais*. Cependant ce n'est point lui qui l'a fait bâtir, mais *François de Mies*, son Successeur & son Neveu, qui fit construire cet Edifice l'an 1435. Etant de la même Famille que *Brogni*, il avoit aussi ses Armes. Mais pour n'y être pas trompé, il faut faire attention qu'à celles du Neveu, au lieu du Chapeau de Cardinal; il y a seulement une Crosse d'Eveque derrière l'Ecu. *Brogni*, & *de Mies* ont été enterrés l'un & l'autre dans cette Chapelle du Cardinal d'*Ostie*, où l'on voit encore leurs Tombeaux.

Cette Chapelle, qui a servi pendant très long-tems d'Auditoire de Philosophie, est
appel-

apellée indifféremment ou la Chapelle du Cardinal d'Ostie ou des *Maccabées*. Dans l'Acte de Fondation, il est dit que c'est sous le Vocable de la Bienheureuse Vierge Marie. Aujourd'hui les *Maccabees* l'ont emporté, & c'est sous leur nom qu'on désigne ordinairement cette Chapelle, sans qu'on sache dire pourquoi. On m'a demandé souvent si je n'avois rien trouvé qui pût en doner la raison, & j'ai avoué mon ignorance. Je m'adresse donc à vous, Monsieur, pour savoir si vous n'auriés aucune conjecture là dessus. Le P. de Colonia Jésuite, dont j'ai lû, il n'y a pas long-tems, l'*Histoire de Literaire de Lion*, m'a doné une Ouverture à laquelle je m'en tiens, en attendant mieux. Il m'apprend qu'il y avoit à *Lion* une Eglise fort ancienne, sous ce même titre des *Maccabées*. La nôtre peut donc être regardée come une simple imitation de celle de *Lion*. Voici ce qu'en dit cet Auteur.

„ Il y avoit à *Lion* une Eglise fort an-
 „ cienne sous le titre des *Maccabées*, &
 „ qui étoit la Métropolitaine. Elle fut bâ-
 „ tie après la fin de la dernière Persé-
 „ cution, c'est à dire sous le Règne du
 „ Grand CONSTANTIN.

„ Zacharie troisiéme Evêque de *Lion*,
 „ en avoit jetté les premiers fondemens,
 „ dès

„ dès le comencement du III. Siécle. Mais
 „ ce n'étoit encore qu'un lieu fouterrain, &
 „ qu'une manière de *Cripte*, dont on déro-
 „ boit avec foin la conoiffance aux Paiens.
 „ Les généreux *Maccabées*, fous l'invocation
 „ defquels on confacra à Dieu ce Lieu Saint,
 „ n'étoient, felon toutes les aparences,
 „ qu'un nom général fous lequel on défi-
 „ gnoit les Martirs de *Lion*, qui venoient
 „ de fouffrir la mort pour J. C. avec St.
 „ *Irenée* leur Pafteur.
 „ *Zacharie*, felon la Tradition comune,
 „ étoit né dans la Ville d'*Antioche*, où les
 „ *Maccabées* avoient enduré la mort, & où
 „ ils étoient en grande vénération. Ce fut
 „ là vraifemblablement la raifon qui le dé-
 „ termina à honorer les Martirs de *Lion*,
 „ fous un nom fi respectable, & qui leur
 „ convenoit fi bien.
 „ L'Eglife de *Lion* étant toute Grèque
 „ dans fon origine, & dans fes Cérémonies,
 „ il ne faut pas être furpris fi *Zacharie*,
 „ Grec lui même de naiffance, choisit des
 „ Saints fi fort révéérés dans l'Orient, pour
 „ dédier à Dieu fous leur invocation la
 „ *Cripte* qu'il confacra à la mémoire des
 „ Martirs de *Lion* *.

Je

* Hift. Littéraire de Lion. V. Siécle, p. 168.

Je fis par le Cardinal de Brogni tout ce que j'avois à dire sur nos Evêques, qui ont précédé la Réformation. Vous jugez bien, *Monsieur*, que je ne passerai pas cette Epoque dans les Mémoires que j'envoie aux Bénédictins de *Paris*. Il n'y a guère des Evêques postérieurs avec qui nous n'aions eu quelque différent à démêler. Ainsi la matière est délicate.

Le plus célèbre de ces Evêques, depuis qu'ils siègent à *Aneci*, est sans contredit *François de Sales*. On a déjà vû dans le *Journal Helvétique* des particularités assez curieuses sur ce Prélat *. L'Anonime de qui nous les tenons, avoit promis de donner aussi quelques Mémoires sur sa Canonisation. Il y a une Remarque à faire là dessus qui ne lui aura pas échappé, c'est que le nombre des Conversions qu'on lui attribue dans ce Pais, & qui lui ont valu une place dans le Calendrier, est tout à fait hyperbolique. On peut prouver, par un Calcul des plus sensibles, qu'il y a plus de la moitié à rabatre de ce que l'on a débité à *Rome* là dessus. Je somme donc l'Anonime de nous tenir parole au plutôt, & de bien faire sentir combien l'on a exagéré les Victoires de ce Conquérant.

* Journ. Helvet. Février 1747. Art. 1.

tant. Il est bon de faire voir une fois, d'une manière évidente, le peu de fond que l'on peut faire sur certains Faits avancés dans les Bules de Canonisation. Je suis &c.

P. S. On s'est trompé quand on a dit que *Jean de Brogni* est mort & enterré à Genève. On a découvert depuis que c'est à Rome qu'il finit ses jours & qu'il fut inhumé. Dans la Chapelle qu'il fit construire dans notre Ville, on n'y voit que le seul Tombeau de *François de Mies* son Neveu. Il a même été un peu endommagé par les réparations qu'il a falu faire pour convertir cette Chapelle en Auditoire de Philosophie. Il est vrai que l'on assure que deux ans après sa mort, son Corps fut apporté à Genève, & placé fort honorablement dans sa Chapelle.





DISCOURS

Sur l'Amour de la Patrie, adressé à des Etudiants.

LEs vûes que je me suis proposé, *Messieurs*, en vous faisant disputer, ont été d'exciter vôtre émulation, de réveiller vôtre zèle, & de vous apprendre à chercher dans l'Histoire, non seulement à satisfaire une juste curiosité, mais principalement tout ce qui est propre à vous former l'Esprit & le Cœur.

Je ne vous répéterai pas aujourd'hui ce que je vous ai dit tant de fois, sur la manière d'étudier l'Histoire, & combien il importe de se rendre attentif aux Leçons de Morale qu'elle nous fournit pour la conduite de la vie. Une Science est bien vaine, quand elle n'a pour objet qu'une simple spéculation & qu'elle ne nous rend pas plus sages, plus vertueux, plus utiles à nos semblables.

Aujourd'hui je m'arrêterai à considérer quelques exemples que l'Histoire fournit sur les Devoirs d'un bon Citoyen & d'un fidèle Patriote.

Les Médailles d'*Horatius Cocles*; de *Mutius Scé-*

Scévola, & de *Camille*, que je vous ai prié d'agréer, pour prix de vôtre diligence, vous ont donné lieu de parler de l'Amour que ces Grands Homes avoient pour leur Patrie. Vous avez fait voir comment cet Amour les avoit rendu courageux, intrépides, pleins de zèle, de générosité & de dévouement pour le Bien Public. Les exemples que vous avés rapportés sont certainement bien propres à réveiller en nous les mêmes dispositions & à exciter dans nos Cœurs, des sentimens grands, héroïques, nobles & généreux pour nôtre Patrie, qui ne nous doit pas être moins chère que Rome l'étoit aux anciens Romains.

Il est vrai que le zèle que ces derniers avoient pour la Patrie a été porté quelquefois au delà de ses justes bornes. Il s'y mêloit souvent un peu de férocité, & même de fanatisme. Leurs Vertus avoient quelque chose de sauvage, au moins dans les premiers tems de la République.

Si nous ne devons pas céder aux anciens Romains la gloire d'avoir mieux aimé leur Patrie, que nous aimons la nôtre, nous devons au moins nous faire de plus justes idées de cet important Devoir, & ne l'établir que sur des Principes justes & louables. Si nous devons prendre les Anciens pour Modèles,

de ne doit être que dans ce qu'il y a de bon & de vertueux. Il ne faut admirer & imiter que ce qui est conforme à la droite Raïson & à la Justice. Suivés moi, *Messieurs*, dans quelques Réflexions que je vais faire là dessus; elles seront fort simples & fort courtes, & apuiées particulièrement sur les exemples qui vous sont les plus connus & les plus familiers.

Je crois premièrement, que l'Amour de la Patrie doit être éclairé. Un bon Citoyen doit favoir en quoi consiste le Bien public, & quels sont les Moïens les plus convenables pour le procurer. Il faut du Zèle; mais il faut qu'il soit dirigé par la Raïson. A quoi sert le Zèle, quand il n'est conduit que par une aveugle impétuosité? A jeter dans le trouble, dans plusieurs travers, & souvent même dans le Crime. Il conduit rarement au but, & nous égare pour l'ordinaire. Combien de Persones ont comis des fautes capitales, en se faisant illusion sur ce qu'elles croioient être le Bien de l'État! En voulant le procurer, elles ont fait l'oposé & ont agi contre leurs propres intentions. Un Citoyen sage & éclairé, se conduit autrement. Ses démarches sont réfléchies, sages, mesurées; sa tête agit avant le bras. Ainsi, dans les Services que nous voulons rendre à la Patrie,

la Réflexion doit précéder, la Prudence doit conduire, & la Justice en doit être la Règle.

C'est cette dernière Vertu qui doit être la base & le fondement de nôtre Amour pour la Patrie. Le Zèle pour le Bien public n'autorise & n'excuse pas l'Injustice. On ne doit pas s'imaginer, qu'il soit permis d'employer toutes fortes de voies pour l'avancer. Il faut examiner, si ces voies sont justes, avant que de les mettre en usage.

Les *Athéniens* ne rejettèrent-ils pas le moien proposé par *Thémistocle*, pour se rendre Maître de toute la Grèce, dès qu'ils aprirent par *Aristide*, que ce moien n'étoit pas juste?

Camille ne donna-t'il pas des preuves bien fortes de son Amour pour la Justice & de son éloignement pour la Fourberie, au Siège de *Falère*. Celui qui avoit soin d'instruire la Jeunesse, lui livra tous les Enfans de la Ville. *Camille* ne voulut pas se prévaloir de la facilité qu'il auroit eu par là d'obliger cette Ville à se rendre: Il renvoia ce Perfide aux Ennemis, pour en faire Justice, & leur rendit leurs Enfans.

Dans la Guerre que *Pyrrhus* fit aux *Romains*, son Médecin offrit à *Fabricius* d'empoisonner son Maître, & de terminer par là une Guerre si dangereuse. *Fabricius*, loin d'accepter cet offre en donna avis à *Pyrrhus*.

Tous

Tous ces exemples ne montrent t'il pas que la fraude & la perfidie ne doivent jamais être employées, sous le spécieux prétexte du Bien Public? Jamais on ne fauroit l'avancer par de telles voies: *La Justice élève une Nation, mais l'Injustice est l'opprobre des Peuples,* dit le plus sage des Rois.

Cet *Amour de la Patrie, éclairé & juste,* doit produire nécessairement l'Amour de l'Ordre & d'une sage Subordination. Un vrai Patriote a de la *soumission aux Loix & du respect pour le Gouvernement.* Quand l'Amour de la Patrie est sincère, il influe sur toute la Conduite. Un vrai Patriote n'a garde de s'écarter de la Règle. Il se distingue toujours par son exactitude à remplir ses devoirs à l'égard de ses Supérieurs, & il montre par ses discours & par sa conduite, comment on doit obéir dans toutes les choses légitimes & raisonnables, & qui n'ont rien de contraires aux Loix Suprêmes de la Religion.

Pour qu'un Etat prospère, il faut absolument que le Gouvernement soit respecté. Ne vous y trompés pas; aprenés à distinguer la *Liberté* de la *Licence*: La première abhorre la Tirannie & l'Esclavage; mais elle se soumet au bon Ordre & à un sage Gouvernement: La *Licence*, au contraire, introduit l'Indépendance, l'Anarchie & la Confusion.

Là où elle règne, le Vice reste impuni, les Injustices & les Violences ne sont pas réprimées, & alors il y a peu ou point de sûreté dans un Lieu où les Loix sont sans force & sans vigueur, & où le Magistrat n'a pas l'Autorité suffisante pour réprimer les désordres. Il est donc du devoir des bons Citoyens de contribuer, autant que cela dépend d'eux, au maintien & à l'affermissement des Loix & du Gouvernement. Tout les engage à cela; l'Intérêt public & particulier, le Bonheur de l'Etat & celui de chaque Individu s'y trouvent également intéressés.

Si l'Amour de la Patrie produit le respect pour le Gouvernement & la soumission aux Loix, il engage aussi tous les Membres d'un Etat à *s'unir étroitement*. C'est l'*Union* & la *Concorde*, qui fait la sûreté, la force & le bonheur des Etats. Où il n'y a point d'harmonie, on ne peut prendre aucune mesure juste pour la défense de la Patrie, ni exécuter aucun projet, qui puisse procurer le Bien commun de la Société. La Division bannit la joie, la tranquillité & l'abondance, qui sont les doux fruits de la Paix: Elle est cause que les Sciences & les Arts se négligent, que l'amour & l'attachement pour la Patrie diminuent. La Discorde cause la perte des Familles, la ruine & la destruction des Etats.

Les

Les tristes états que produisent la Division & la Discorde ne font que trop certains. Combien d'Etats en ont fait une fatale expérience ! Pour m'arrêter à un seul exemple, n'est ce pas la Discorde qui règnoit à *Jérusalem* qui en facilita la ruine ? Vous savés ce qui s'y passa. Sans l'acharnement que ses différens Partis avoient à se détruire, cette Ville auroit peut être été invincible. Que de telles considérations nous obligent donc à nous attacher toujours fortement à nos Compatriotes, & que nous ne fassions tous ensemble qu'un seul Corps bien uni & animé d'une affection véritablement patriotique.

Pour cela oublions toujours les sujets de mécontentemens particuliers que nous pourrions avoir : Aions la grandeur d'Ame de sacrifier nos quèrelles, nos inimitiés, nos ressentimens, au Bien de l'Etat.

Gardons nous de ressembler à *Coriolan*, qui pour se venger excite les *Volsques* contre *Rome*, & se met à leur tête. Souvenons nous, que nos griefs contre nôtre Patrie, quelques justes que nous les croions, ne nous permettent jamais de nous venger. Tout come un Enfant n'a point le droit de se révolter contre Père & Mère & de les maltraiter, un Citoyen ne peut point non plus se rebeller, ni porter les Armes contre sa Patrie. Un vrai

Patriote étouffe tous ses ressentimens. *Thémistocle* aime mieux se donner la mort, que de servir le Roi de *Perse* son Bienfaiteur, qui vouloit l'engager à porter les Armes contre les *Athéniens* ses Compatriotes, quoi qu'ils n'eussent eu que de l'ingratitude pour lui.

Camille, dont vous nous avés fait l'Histoire abrégée, oublie les mauvais traitemens de sa Patrie, pour voler à son secours.

Combien ne pourroit-on pas citer encore de Grands Homes, qui ont sù calmer leurs ressentimens, & que le Salut de l'Etat a engagé à éteindre leur rancune!

Une autre qualité nécessaire & indispensable dans un bon Citoyen, c'est le *Désintéressement*. Il faut qu'un bon Patriote soit, non seulement au dessus de la Corruption & de l'Avarice, en sorte que rien ne soit capable d'ébranler la fidélité qu'il doit à sa Patrie; mais il faut, outre cela, que l'Amour qu'il a pour elle, ait assés de force, pour le faire renoncer à ses avantages particuliers, en faveur du Bien général. Regarderons nous comme de bons Citoyens, des Particuliers, qui ne songent qu'à ce qui les concerne & qui ne sentent les Maux de l'Etat, qu'autant qu'ils en souffrent personnellement? Les anciens Grecs pensoient bien différemment. Ils étoient instruits à se regarder & à regarder leur

leur Famille come partie d'un plus grand Corps, qui étoit celui de l'Etat. C'est de cette manière aussi que nous devons penser. Dans ce point de vûe, peut-on s'estimer heureux, lors que la Patrie est en danger? Croit-on qu'il soit permis de s'enrichir par des moiens ruineux à l'Etat?

Si une telle conduite est blâmable, combien est criminelle, combien est odieuse celle des Persones qui sacrifient les intérêts de l'Etat à leur intérêt particulier? Quelles Ames basses, quelles Ames de boüe, sont celles là! Détournons les yeux d'Objets, si méprifables, & fixons les sur d'autres, qui méritent toute nôtre attention.

Considérons un moment *Fabricius*. Ce genereux Romain, dont tout le Bien consistoit en une Maison de peu d'aparence & un petit Champ, qui fournissoit à son entretien, fut envoyé par les Romains en Ambassade à *Pyrrhus*, après la Bataille qu'ils avoient perdue contre lui. Ce Prince pria *Fabricius* d'être son Ami, & de puiser dans ses Trésors autant de Richesses qu'il en faloit pour être au dessus des plus opulens de Rome. Ce n'étoit point pour l'engager à trahir sa Patrie, mais simplement pour avoir la liberté de lui demander des Conseils. *Pyrrhus* ajouta, pour déterminer ce sage Romain, qu'il pourroit faire un bon

usage de ces Richesses , en en faisant part à Gens vertueux come lui. *Fabricius* répondit; qu'il vouloit garder sa pauvreté & sa réputation ; qu'il n'avoit aucun besoin d'Argent pour lui même ; & qu'il n'avoit pas lieu d'envier aux Riches , l'avantage qu'ils ont, de pouvoir faire du bien aux autres , puis qu'il rendoit à ses Citoyens , dans l'administration des Emplois , des services dont ils paroissoient être contens.

L'Histoire Grèque & Romaine est remplie de ces fortes d'exemples. On n'est embarrassé que du choix. Pour nous rapprocher un peu de nôtre tems, il y a dans l'Histoire de *Genève*, divers traits qui pourroient fort bien figurer avec la Conduite de ces anciens Républicains. Je me restreindrai à un seul exemple arrivé l'an 1515. Le Peuple se plaint dans ce tems là, que ceux qui avoient des Emplois de l'Evêque étoient plus portés pour les Intérêts de ce Prince, que pour la liberté de la Ville. Ceux ci en étant avertis vinrent & aportèrent leurs Lettres de Pensions, qu'ils déchirèrent devant le Conseil, déclarant qu'ils n'étoient pas si dévoués à l'Evêque, qu'ils oubliassent d'être Enfans de la Ville ; qu'on les mit à l'épreuve & que si l'on daignoit les employer à maintenir la Liberté, ils étoient prêts à sacrifier leurs Biens & leurs Persones.

Phi-

Philibert Berthelier se trouva du nombre de ceux dont je parle. L'Evêque l'avoit fait Chatelain de *Peney*: Il tira de sa poche les Lettres qu'il avoit de son Office, & les mit en pièces. Apres quoi il dit : *Si je vous ai donné, Messieurs, un mauvais exemple, en prenant des Emplois de la main de l'Evêque, ce qui peut gêner effectivement la liberté des personnes, qu'un vil intérêt est capable de détourner du devoir qu'elles ont à leur Patrie, je vous montre à présent come il faut les abandonner.*

Il ne fufit pas d'être *Citoïen désintéressé*, il faut de plus être *actif, laborieux, libéral & généreux*. Tout bon Patriote doit contribuer au bien & à l'avantage de la Société dont il est Membre. Les vûes que les Homes se font proposées, en formant des Sociétés, ont été leurs avantages réciproques. Celui qui est paresseux & indolent, est donc un Violateur de cet Ordre primitif & naturel; c'est un Membre inutile & à charge à l'Etat. De quel droit un tel Home prétend il tirer des secours de la Société, à l'avantage de laquelle il ne contribue en rien, vû sa négligence & sa paresse? Faudra-t'il que les autres le regardent come Frère & come Patriote, dans le tems qu'il n'en remplit point les devoirs?

Les *Castors*, les *Abeilles*, les *Fourmis*, ne nous font ils pas des leçons à cet égard?

Dans

Dans tous les Etats bien réglés, chacun comprend, ou doit sentir, qu'en travaillant pour soi-même, on travaille pour la Société; parce que l'Intérêt public est nécessairement lié avec l'Intérêt particulier. Alors quelle joie, quelle douce satisfaction de s'être mis en état par son travail, par son industrie, & par son œconomie, de pouvoir contribuer au besoin de l'Etat; de soutenir les sages Etablissèmens de nos Ancêtres, de les perfectionner, & d'en faire de nouveaux, auxquels ils n'avoient pas pensé, ou qu'ils n'avoient pû exécuter! Imitons ces généreux Grecs, ces illustres Romains, qui ne se croioient heureux, qu'autant qu'ils pouvoient contribuer à rémédier aux besoins de leur Patrie. L'exemple des *Fabius*, qui sacrifient leur biens & leurs personnes, pour sa défense, m'enchanté! Les Dames Romaines, qui d'un comun accord donent leurs Ornemens, pour mettre la République en état d'aquiter le Vœu qu'avoit fait *Camille* au Siège de *Veies*, me remplissent d'admiration!

Le *Courage* & la *Valeur* sont aussi des qualités essentielles à un bon Citoyen. La Patrie se trouve-t'elle exposée aux entreprises d'un Ennemi injuste? C'est alors qu'il faut s'armer de courage, qu'il faut avoir de la fermeté & de la résolution. La Patrie se trouve-t'elle
ata-

ataquée tout à coup ? C'est dans cette occasion qu'il faut se décider sur le champ, & sans délibérer, marcher, courir, voler à sa défense. Un fidèle Patriote ne ménage pas sa vie, quand il s'agit du salut de l'Etat. Il se dévoue volontairement pour la Patrie, & il aime mieux périr en la défendant, que de survivre à sa perte. C'est pour le salut de Rome, qu'*Horatius Cocles* s'expose si généreusement, & c'est sa Valeur, qui arrête le *Tofcan* étonné & abatu. C'est pour sauver la Grèce que *Léonidas* avec 300. *Lacédémoniens*, se sacrifie, au passage des *Thermopyles*. Que ne peuvent pas des Soldats, que l'honneur soutient & que l'amour de la Patrie anime ! Ce ne sont pas des Homes, ce sont des Héros, pour le courage & pour l'intrépidité. On a vu une poignée de Citoyens, à demi endormis, repousser des Ennemis redoutables par leur nombre & par leur habileté dans le Métier de la Guerre,

Le courage & le zèle des anciens Romains pour la liberté, étoit quelquefois outré : *Mutius Scevola*, par une férocité étrange, se brûle la Main droite, pour punir cette Main d'avoir tué le Secrétaire de *Porfenna*, au lieu de *Porfenna* lui même. Les sentimens paternels sont étouffés, ou du moins suspendus, dans le premier *Brutus*, qui fit couper la tête

à ses propres Enfans , pour avoir trempé dans la Conjuration, qui vouloit rétablir les *Tarquins*. C'est du regret de voir la Liberté éteinte, autant que de la honte d'être vaincu, que le second *Brutus* se donne la mort, & que la Femme *Porcie* avale des Charbons ardens.

Peut-on porter le dévouement plus loin, que *Codrus*, Roi d'*Athènes*, qui se sacrifie pour son Peuple, & qui se fait tuer volontairement pour le rendre victorieux ?

Que peut on faire de plus pour la Patrie, qu'ont fait les *Décins*, Père & Fils, les *Regulus* &c. ? Ils ont préféré l'avantage de leur République à leur propre vie, qu'ils ont sacrifié au bien de l'État.

Enfin, *Messieurs*, & c'est ici le point capital, nous devons aimer la Religion, & si nous avons de l'attachement pour elle, nous serons fidèles à tous les Devoirs de la Société. C'est elle qui unit sincèrement les Hommes : C'est elle qui rend le Prince & le Magistrat attentifs au bien de l'Etat sur lequel Dieu les a établis : C'est-elle qui apprend à ceux qui sont gouvernés, le respect & la soumission qu'ils doivent à leurs Supérieurs : C'est la Religion qui rend les Hommes laborieux, sincères, justes, équitables, fidèles Observateurs de leurs promesses & de leurs sermens. Retranchés la Religion, vous ouvrez la porte à tous les Vices, & alors qui sera garant de la

bonne foi qui doit régner entre les Hommes ? Si vous laissez introduire l'indifférence pour la Religion, espérez vous que les Vertus patriotiques soient pratiquées ? S'embarassera-t'on beaucoup de la Patrie, lors que le motif de la Religion n'y entrera pour rien. D'ailleurs le Vice & la Corruption ne produisent ils pas nécessairement le Désordre ?

Voilà, *Messieurs*, quelques Considérations, sur lesquelles je vous prie de réfléchir sérieusement. Serions nous moins vertueux que des Païens, & les Leçons de l'Évangile n'ajouteront-elles rien aux Maximes & aux Exemples des Grecs & des Romains ? Si vous aimez la Patrie, ornés vous de qualités qui lui fassent honneur. Ce n'est que par la Vertu, que vous pouvez contribuer à sa gloire & lui être véritablement utiles : Ce n'est que par la Vertu, que vous pouvez lui procurer la Protection Divine, qui est son unique apui. Concourons tous ensemble à en faire le soutien & l'ornement. Soions toujours pleins de zèle & d'amour pour la Patrie, justes, équitables, généreux & bienfaisans, à l'égard de nos Compatriotes. Unissons nous étroitement avec-eux. L'Union & la Paix, l'Harmonie & la Concorde, font le bonheur des Etats, comme ils en font le plus ferme apui.



SECONDE EPITRE

A MR. T.....

En réponse à la sienne inferée dans le Journal
Helvétique de Mai 1749.

Que je me sai bon gré, d'avoir, du haut des
Cieux,
Fait regarder vers nous, ta sublime Uranie,
D'en avoir obtenu ce Morceau précieux,
Riche Leçon d'Astronomie!
Du Journal Helvétique, il n'est point de
Lecteur,
Qui n'en tèmoinne de bon cœur,
Une gratitude infinie;
La mienne, à ton égard, n'est rien moins qu'en-
dormie,
Et voudroit, cher Ami, dans la plus vive ardeur,
Par des Vers au niveau de ton Stile enchanteur,
Célébrer ton heureux Génie:
Mais tel dessein, à moi, seroit pure folie.
Ma Muse, de la tienne avec sincérité,
Se reconnoit humble Servante,
Et se croiroit trop arrogante,
D'oser, du nom de Sœur, prendre la dignité.
Sur le sacré Côteau, dans un recoin modeste,
Elle

Elle admire, de loin, ton vol audacieux,
 Et n'ose suivre que des yeux,
 La route que tu prens dans l'Abîme céleste,
 Come un Fils* de Léda, brillant & radieux.
 Te voïant manier Pégase,
 Parmi tous ces Globes divers,
 Elle trembla vingt fois, malgré sa douce extase,
 Qu'il ne tomba tout au travers.
 Le Quadrupède ailé, jamais jusqu'à Saturne,
 N'avoit encore osé voler;
 Le Vieillard redouté, pesant & taciturne,
 Qui fait, si loin de nous, rouler
 La Masse énorme & malfaisante**,
 Que si gravement il régente,
 Dans son Palais de plomb, fut tout épouvanté,
 De voir, si près de lui, superbement monté,
 Un téméraire Espion de ses sourdes allures;
 Sans doute il prit pour des injures,
 Tes recherches dans ses Etats.
 Ne seroit-ce point par vengeance
 Qu'il nous a si long-tems entourés de frimats?
 Jamais de fluxions, une telle abondance
 N'avoit inondé nos Climats,
 Fièvre, Toux, Mal des yeux, & toute cette
 engeance,
 Que le Vieillard chagrin tient dans sa dépendance,
 Ont, sur nous, fondu come à tas,

De-

* Castor ou Pollux.

** Suivant les Astrologues.

Depuis que tu pris la licence ,
 Une Lyre à la main , en guise de Compas ,
 D'aller mesurer sa distance ,
 Et débrouiller tout l'embaras
 Du Pouvoir qui gravite & de la Résistance
 Hola , Muse , laissons tous ces termes savants ,
 Que nous n'avrimes point dans nôtre Catéchisme ,
 De peur que quelque Solécisme
 Ne fasse rire à nos dépens.
 Rarement du haut stile , avons nous fait usage ,
 Fort prudemment , sans doute , & je sens qu'en
 éfet ,
 Un doux & riant badinage ,
 Sera toujours mieux nôtre fruit.
 Savoir associer les Graces parnassiques ,
 Au sens le plus exact des Mots scientifiques ,
 Est un rare talent , dont Phœbus ne fait part
 Qu'à ceux qu'il rend Maitres de l' Art ,
 Et qui sont le Corps de réserve
 De sa Sœur la docte Minerve.
 Ami , c'est là ta place & le poste d'honneur :
 Conduit par la Raison, dont le Flambeau t'éclaire,
 Des Etres diférents tu pèses la valeur ;
 Tu fuïs des faux plaisirs le charme séducteur ;
 Sur les besoins réels fondant ton nécessaire ,
 Tu n'as que du mépris pour tout l'imaginaire :
 De desirs inquiets , le Cœur libre & purgé ,
 Des préjugés comuns , l'Esprit bien dégagé ,
 Des Mœurs come on les vit sous l' Empire de Rhée ,

*A l'égard du Prochain, vrai Disciple d'Astrée,
 En tout tems occupé de solides Objets,
 Dans les plus relevés & dans les plus abjets,
 Tu retrouves par tout, la bonté, la puissance,
 Du Principe éternel, Source de l'Existence,
 Et de ses grands bienfaits, le Cœur tout pénétré,
 Tu rends au Créateur un hommage éclairé.
 N'est-ce pas à des gens d'une si riche étoffe,
 Qu'appartient de plein droit le nom de Philosophe?
 Tu le mérites mieux que Senèque ou Platon.
 Le premier vainement sur un lugubre ton,
 Par mille beaux Discours, qu'avec grand art il
 forge,
 Semble mépriser l'Or, mais son Cofre en regorge,
 Je ris, quand je l'entens, come un Prince renté,
 D'un Eloge pompeux orner la Pauvreté.
 L'autre avec ses Jardins, ses Meubles magni-
 fiques,
 Paroit trop s'écarter des Mœurs philosophiques;
 De la Vertu, peut-être, il n'eût qu'un faux vernis;
 Je ne sai ce qu'on dit sur de certains Voïages
 En Sicile chez les Denis, *
 Où l'on trouvoit mille avantages,
 Et d'où l'on revenoit Cofre & Gouffet garnis.
 Mais toi, qui vis heureux, dans ton petit Domaine,
 Jamais pour l'agrandir, avide Courtisan,
 Ton Esprit ne se mit dans la servile gêne,
 D'aller flater quelque Tiran.*

C

Un

* Tirans de Siracuse.

Un choix mieux entendu, sur ton destin répand,
 La douceur la plus continüe ;
 D'agrémens naturels, ta Campagne pourvue,
 Te donne cent plaisirs qu'ignore l'Idiot.
 Là, du grand au petit, tu promènes ta vie,
 Tantôt avec Newton, tantôt avec Joblot*,
 Un Insecte t'occupe ; ou, plus haut que la Nue,
 Ton Calcul fait trouver le lot,
 Qu'obtient dans l'Univers, chaque Planète mûe
 Par un Orbe assigné dans l'immense Etendue ;
 Mais on te reverra bientôt,
 Parmi le Choux, le Haricot,
 La Chicorée & la Laitüe,
 Visiter leurs progrès, voir si leur belle crüe,
 Est digne d'entrer en ton Pot.
 Puis quand la Saison te l'ordonne
 Dans tes riants Vergers, la Serpète à la main,
 Orner l'Empire de Pomone.
 Ainsi jusqu'à la fin d'Automne,
 Ton champêtre séjour, dans un Air libre & sain,
 Te donne un plaisir souverain.
 Sur mon Dada taille dragone,
 J'irai t'y voir un beau matin,
 Avant que Bacchus dans sa tonne,
 Enferme le Jus du Raisin ;
 Même avant le moment bénin,
 Où Cerès quite sa Couronne,

Pour

* Célèbre Observateur François par le moien du Microscope.

Pour enrichir ton Magazin,
 J'irai contempler l'Air serein,
 Qu'un Esprit satisfait te done.
 Pour toi cloüé sur ce terrain,
 Jamais ton Cœur ne l'abandonne;
 Pour t'en chasser il faut enfin,
 Que Boréc, au soufle mâlin,
 Par d'afreux siflements t'étonne.
 Mais quand ce Soufleur inhumain
 Fait que la Nature friffone,
 Tu te réfugies soudain
 Dans nôtre Ville, où te mitone,
 Comme on feroit un cher Poupin,
 Une Maman si tendre & bone
 Qu'elle mérite pour certain,
 L'attachement à sa personne
 Dont ton Cœur fut toujours si plein.
 Puisse tu, dans un si doux train,
 A l'âge de Nestor égaler tes Années,
 Et puissions nous enfin, nous retrouver tous deux,
 Dans les Demeures fortunées
 Où vivront à jamais les Homes vertueux!

NEUCHATEL le 20. JUIN 1749.



L E T T R E

*De Mr. de N** contenant quelques Fragmens de l'Ouvrage sur l'Esprit des Loix, un Discours d'un Noble Génois, & une Avanture tragique &c. adressée au jeune Officier dont on a vû l'Histoire dans ce Journal*.*

J'Ai reçu, *Mon cher Ami*, tes quatre Lettres, qui contiennent l'Histoire de tes Amours avec Melle de L**. J'en atendois la Conclusion avec impatience, & je me réjouis de ce que tu n'en as pas prolongé la durée jusqu'au XII. Volume. Heureusement pour les Lecteurs, tu n'es pas de ces Cavaliers qui se plaisent à filer long-tems le parfait Amour. Je me souviens que lors que nous lisions ensemble des Romans, tu te moquois de ces Héros, qui sembloient faire un Mistère de leur tendresse, dont l'aveu n'auroit peut-être pas déplû à celle qui l'avoit inspirée. La bouche doit elle craindre d'exprimer ce que le Cœur aime à sentir? Il faut que Melle. de L** soit bien aimable, pour avoir pû fixer
 si

si tôt un Volage tel que toi. Quand je n'aurois que cette preuve de son mérite, je lui croirois autant d'esprit que de beauté. Je te félicite donc de bon cœur de ton Mariage : Je ne doute point qu'il ne soit heureux, puis que vous êtes jeunes l'un & l'autre, que vous vous aimés, & que ton Epouse est belle & riche :

*Plus les tendres Amours
Ont fait ensemble son partage :
C'est ce qui fait, en Mariage,
Les bones Nuits & les beaux Jours.*

Pour moi, *Mon cher Ami*, confiné dans une petite Campagne, dont je puis compter aisément tous les Arbres, & dont je puis faire plusieurs fois le tour dans une heure, sans me lasser, je n'ai pas, ainsi que toi, le bonheur de dormir à côté d'une aimable Epouse, & de n'ouvrir les yeux le matin, que pour contempler sa beauté. Quelqu'un disoit assés plaisamment, qu'après un Cercle de belles Femmes, il ne voioit rien de plus agréable qu'un Parterre tapissé de Fleurs. Il faut me contenter de ce dernier Spectacle, ne pouvant jouir de l'autre. Il me reste encore le secours de la lecture. Que faire dans la Solitude, si l'on manquoit de Livres ? Il faut au moins

mettre à profit son loisir, & quand ce ne seroit que pour se dérober à l'ennui, on doit orner son Esprit, si l'on ne peut occuper son Cœur.

Pour te rendre compte de mes Amusemens, je te dirai, que je lis à présent l'*Esprit des Loix*: Ouvrage dont-il s'est fait déjà plusieurs Editions; & ce qui seul suffiroit pour en faire l'éloge, c'est qu'il est de l'Auteur des *Lettres Persanes*: Je l'aurois deviné, quand on ne me l'auroit pas dit. C'est le même tour d'expression, les mêmes graces, la même hardiesse de Pinçeau. Il laisse quelquefois au Lecteur à pénétrer plus qu'il ne dit; ce qui semble jeter quelque obscurité dans son Livre; mais il ne lui convient pas de s'expliquer plus ouvertement; & un seul trait exprime beaucoup. Ce qui fatigue aussi un peu le Lecteur, c'est la multitude des Chapitres & des Divisions, qui font perdre le fil du Plan & des Matières, & causent quelque confusion. Heureusement, l'attention est soutenüe par l'importance des sujets, par la manière neuve & originale dont-ils sont traités, & par une foule de Citations & de Morceaux d'Histoire, qui appuient les raisonnemens de l'Auteur. Certainement s'il y a des défauts dans cet Ouvrage, & où n'en trouve t'on pas? ce sont des fautes d'un grand Maître.

Il faut le Génie & les Connoissances de Mr. de *Montesquieu*, pour écrire come lui: J'ai presque dit, pour faire ses fautes. Je veux te citer quelques traits de cet Ouvrage, pour te rendre Juge de mon Jugement.

L'Auteur croit, que la diversité des Mœurs & du Gouvernement des Nations vient de la variété des Climats & de la situation des Pais; ce qui done à un Peuple du goût pour la *Monarchie*, & à un autre du penchant pour la *Démocratie*. Ceci me rapelle que *Madame Dacier*, dans son Ouvrage *Des Causes de la décadence du Goût*, atribüe les progrès que firent autrefois les *Grecs* & les *Romains* dans les Arts & dans les Sciences, à la température de l'air, & au terrain qu'ils habitoient. Si cela est, il faut qu'aujourd'hui le Climat ait bien changé. *Démotshènes* & *Platon*, *Cicéron* & *Virgile*, reconoitroient-ils pour leur Patrie, *Athènes* ou *Rome*? Mais je viens aux Morceaux que je t'ai promis, & je comencrai à copier en ta faveur, tout le Chapitre V. du XV. Livre, tu y trouveras une ironie bien fine & bien délicate.

Si j'avois, dit Mr. le Président de M*** à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les Nègres Esclaves, voici ce que je dirois.

Les Peuples d'Europe aiant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en Esclavage

ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de Terres.

Le Sucre seroit trop cher, si l'on ne faisoit travailler la Plante, qui le produit, par des Esclaves.

Ceux dont-il s'agit sont noirs, depuis les pieds jusqu'à la tête, & ils ont le Nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'Esprit, que Dieu, qui est un Etre sage, ait mis une Ame, sur tout une Ame bonne, dans un Corps tout noir.

Il est si naturel de penser, que c'est la couleur qui conjointe l'essence de l'Humanité, que les Peuples d'Asie, qui font des Eunuques, privent toujours les Noirs du raport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des Chevaux, qui chez les Egiptiens, les meilleurs Philosophes du Monde, étoit d'une si grande conséquence, qu'ils faisoient mourir tous les Homes roux qui leur tomboient entre les mains.

Une preuve que les Nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un Colier de verre, que de l'Or, qui chez des Nations policées est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous suposions, que ces Gens là soient des Homes, parce que si nous les suposions des Homes, on comenceroit à croire
que

que nous ne sommes pas nous mêmes Chrétiens.

De petits Esprits exagèrent trop l'injustice qu'on fait aux Africains ; car si elle étoit telle qu'ils le disent , ne seroit-il pas venu dans la tête des Princes d'Europe , qui font entr'eux tant de Conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde & de la pitié.

Peut-on tourner une raillerie avec plus d'esprit ? Un raisonnement moins badin seroit-il plus propre à faire mieux sentir la force & le ridicule des Préjugés ? Avec cela, je crains, que certains Lecteurs ne soient la dupe de cette ironie. C'est peut-être les taxer de manquer de pénétration ; mais n'a-t'on pas fait un crime à l'Illuste de *Crouzas* de ses Réflexions ingénieuses, où il tourne si bien en ridicule les défauts de l'Education ?

On trouve dans le Livre de Mr. de M** des Pensées & des Maximes, qui valent bien celles de Mr. de la *Rochefoucault* : Je vai en transcrire quelques unes.

S'affranchir des Loix de la Civilité, c'est chercher les moïens de mettre ses défauts plus à l'aise.

La Politesse flâte les Vices des autres, & la Civilité nous empêche de mettre les nôtres au jour : C'est une barrière que les Hommes mettent entr'eux, pour s'empêcher de se corrompre.

La Société nous apprend à sentir les Ridicules ; la Retraite nous rend plus propres à sentir les Vices.

J'aime à entendre un Génie supérieur, un Grand Magistrat, parler avec horreur de l'Intolérance & de la Persécution: Voice ce qu'il dit:

L'Intolérance est venue de cette idée, qu'il faut venger la Divinité; mais il faut honorer la Divinité & ne la venger jamais. En effet si l'on se conduisoit par cette dernière idée, quelle seroit la fin des Supplices? Si les Loix des Hommes ont à venger un Etre infini, elles se régleront sur son infinité, & non pas sur les ignorances, & les caprices de la Nature humaine.

On pourroit ajouter, que J. C. qui pouvoit disposer de la Puissance infinie de Dieu son Père, ne s'est pourtant fait des Disciples que par son exemple & ses leçons.

J'ai dit que Mr. de Montesquieu croit, qu'il faut varier les Gouvernemens selon le Climat & le Génie des Peuples: Il autorise cette idée par l'exemple de SOLON. *On demanda, dit-il, à Solon, si les Loix qu'il avoit données aux Athéniens étoient les meilleures? Je leur ai donné, répondit-il, les meilleures de celles qu'ils pouvoient souffrir. Belle parole qui devrait être entendue de tous les Législateurs!*

Il y a des Pais où le Gouvernement populaire paroît ridicule. Un Vénitien nommé Balbi, étant au Pegu, fût introduit chez le Roi: Ce Prince aiant appris qu'il n'y avoit point

point de Roi à Venise, fit un si grand éclat de rire, qu'une toux le prit, & qu'il eut beaucoup de peine à parler à ses Courtisans.

Voici ce que nôtre Auteur pense sur le Luxe.

Plus un Etat est pauvre, plus il est ruiné par son Luxe relatif, & plus, par conséquent, il lui faut de Loix somptuaires relatives. Plus un Etat est riche, plus son Luxe relatif l'enrichit, & il faut bien se garder d'y faire des Loix somptuaires relatives.

Les Monarques, dit-il, ont tant à gagner par la Clémence; elle est suivie de tant d'Amour; ils en tirent tant de Gloire, que c'est presque toujours un bonheur pour eux d'avoir occasion de l'exercer, & on le peut presque toujours dans nos Contrées.

Mais cette Clémence doit avoir des bornes, & ne doit pas conduire à l'impunité.

L'Empereur Maurice prit la résolution de ne jamais verser le Sang de ses Sujets. Anastase ne punissoit point les Crimes. Isaac l'Ange jura, que de son Règne il ne feroit mourir personne. Ces Empereurs Grecs avoient oublié, que ce n'étoit pas en vain qu'ils portoient l'Epée.

Voici ce que l'Auteur pense sur la Torture.

*Nous voions aujourd'hui une Nation très bien policée * la rejeter sans inconvénient. Elle n'est donc pas nécessaire par sa nature.*

Tant

* La Nation Angloise.

Tant d'habiles Gens & tant de beaux Génies ont écrit contre l'usage de la Torture, que je n'ose parler après eux : J'allois dire qu'elle pourroit convenir dans les Gouvernemens Despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre plus dans les ressorts du Gouvernement ; j'allois dire que les Esclaves chés les Grecs & chez les Romains . . . Mais j'entens la voix de la Nature qui crie contre moi . . .

Je m'arrête ici, Monsieur, & je ne viens de vous doner un Morceau de cet Ouvrage, que pour vous inspirer l'envie de le lire en entier : Il s'en faut beaucoup, que ce que j'ai transcri foit le meilleur du Livre. Je suis persuadé qu'il vous plaira : Vous y trouverez le Caractère de presque toutes les Nations ; en particulier les Anglois & les François y sont peints au naturel. On y trouve aussi le Caractère de plusieurs grands Princes, come de CHARLES XII. Roi de Suède, & de son Rival PIERRE I.

L'Auteur, en nous aprenant quel est l'Esprit des Loix, nous enseigne aussi quel est celui que les bons Législateurs doivent se proposer. Si les Génois avoient plus consulté les Loix que leur intérêt & leur ambition, ils auroient moins été exposés aux troubles & aux révolutions qui ont désolé leur République. Dans le Morceau que vous m'avez envoie à ce sujet, vous avez oublié un Discours que

vôtre Noble Gènois, que je conois depuis long-tems m'a comuniqué, & que voici.

Fiesque aiant proposé que le Sénat fortit en Corps & en Habits de Cérémonie, acompagné de Gens armés, qui feroient main basse sur tous ceux qui oseroient leur résister; *Doria* frémit à cette proposition, & s'étant levé il fit ce Discours.

Que viens-je d'entendre, & quel funeste conseil a-t'on l'imprudence de vous donner! Est-ce un Gènois, est-ce un des Pères de la Patrie qui vient de parler! Nôtre plus cruel Ennemi auroit-il pu proposer un Avis plus contraire à nôtre repos & à nôtre bonheur? Peut-on s'imaginer que tout un Peuple, aigri & irrité contre nous, qui n'est déjà que trop agité par ses soupçons & ses craintes, se laissera égorger sans se défendre? Autoriserons nous ses alarmes par nos entreprises? Ses Magistrats deviendront-ils ses Boureaux? Après leur avoir enlevé leurs biens, & leur liberté, voulons nous encore leur ôter la vie? Croit-on que leurs Femmes, leurs Enfants verront massacrer de sang froid leurs Maris & leurs Pères? Nos Mains dégoutantes du Sang de nos Concitoiens se plongeront elles encore dans le sein de leurs Epouses? N'épargnerons nous, ni la foiblesse du Sexe, ni celle de l'Enfance? Confondrons nous l'Innocent avec le Coupable? Les Siècles avenir auront-ils droit de nous reprocher que nous aïons établi la plus

horrible Tyrannie sur l'Injustice, sur la Violence, & sur les Ruines de notre Patrie? Oui, Messieurs, je dis sur les Ruines de notre Patrie; car, ne vous y trompés pas, nous ne pouvons changer la Constitution de notre Gouvernement, sans le renverser entièrement; sans détruire ceux qui en sont le soutien & l'appui. Au milieu du Trouble & de la Discorde, que deviendra notre Commerce, qui fait notre gloire & notre prospérité? Quelle confiance les Etrangers pourront-ils avoir en nous? La barrière une fois rompue entre nous & le Peuple, qui pourra la rapprocher & nous réunir? Que deviendra une Ville ravagée par ses propres Enfants? Des deux côtés je ne vois que d'affreux précipices. Si nous sortons Vainqueurs d'une Guerre également funeste & honteuse, au lieu de gouverner des Hommes libres, nous ne règnerons que sur de vils Esclaves, qui gémiront du poids de leurs fers, & qui feront sans cesse des efforts pour les secourir. Si au contraire, nous sommes vaincus, & que le Peuple, soutenu & animé par son zèle pour la Liberté, la défende avec le courage qu'elle inspire naturellement, ne serons nous pas les premières Victimes qu'il lui immolera? Dès lors plus d'ordre, plus de subordination! Le Citoyen devenu Soldat, & que son péril rendra féroce, ne respectera plus personne. Chacun ne prenant loi que de lui même, s'érigera en Chef, dès qu'il sera

sera assés hardi pour le devenir. Les Loix, l'Équité, l'Humanité même, pourront elles se faire entendre dans le tumulte des Armes? La plus afreuse licence amenera la plus afreuse désolation. Nos Amis, nos Alliés, gémiront de nos malheurs, en condanant nôtre témérité & nôtre imprudence. Nos Ennemis riront de nôtre infortune, & se hâteront d'en profiter. Qui s'oposera à leurs entreprises & à leurs efforts? Sera-ce le Peuple, qui sera dans l'Oprejion & qui chérira come des Libérateurs tous les Maitres qui ne feront que lui faire changer de servitude? Sera-ce le Sénat, qui ne sera peut-être plus, ou dont les tristes restes dispersés & fugitifs regarderont come des Protecteurs tous ceux qui ne leur tendront la main que pour l'apesantir, en feignant de les relever? Quel parti prendrons nous donc, dans ces Circonstances, également délicates & importantes; Circonstances qui vont décider de nôtre réputation & de nôtre sort? Le seul qu'il y ait à prendre, le seul avis que j'aie à vous donner, c'est de sacrifier sagement & au plutôt, toutes vos jalousies, toutes vos haines, toutes vos vengeances, à vôtre bonheur & à vôtre Patrie. Calmons les terreurs du Peuple, en affermissant ses Droits & ses Privilèges. Donons lui l'exemple, & servons lui de Modèles. Nous somes à la tête de l'Etat; c'est à nous à le soutenir: Nôtre honneur, nôtre véritable gloire, c'est de le faire prospérer, & d'en être les Défenseurs.

VOici une Histoire bien tragique qu'on vient de m'apprendre. Mr. de B. aimoit Mlle. de J. qui a son tour l'aimoit fort. L'Himen alloit les lier pour jamais : Tout étoit convenu, & le jour étoit déjà pris pour la Cérémonie, lors que Mr. du F. Ministre du Lieu où ils demeuroient vint rendre Visite à Melle. de J. Après quelques Complimens ordinaires, il lui demanda, si elle n'avoit point de Nouvelles de chez elle ? Elle répondit que non. Je ne vous fais pas, Mademoiselle, cette demande sans dessein : On répand des bruits peut-être faux, ajouta-t'il, pour la préparer à la triste Nouvelle qu'il avoit à lui annoncer. Elle n'avoit que trop de pénétration : Je vois bien, dit-elle, quel est vôtre but : Mon Père ou ma Mère sont morts ou malades, & vous êtes chargé de me le dire. Ils se portent bien, repliqua-t'il. Si cela est, parlés hardiment : Je recevrai tous les autres coups come venant de la Providence. Je vai pourtant vous fraper, Mademoiselle, par un endroit bien sensible ; mais je compte sur vôtre Raison, & plus encore sur cette résignation à la Volonté de Dieu, que vous m'avez promise. Tenés, voilà une Lettre que j'ai ordre de vous remettre : Elle étoit ouverte, & elle la lût. A mesure qu'elle lisoit, elle pâlit, le papier lui échapa des mains, & elle tomba
éva-

évanouie. La Lettre portoit que son Frère avoit fait un Meurtre, qu'il avoit été pris, & qu'il avoit avoué son Crime. Son malheur venoit d'avoir beaucoup perdu au Jeu, & d'avoir une Maitresse pauvre & avide, aux besoins de laquelle il faloit pourvoir. Il n'avoit assassiné que pour voler. Mais après avoir fait le coup, il fut si faisi d'éfroi, & il eut une si grande horreur de lui-même, qu'il se livra entre les mains de la Justice, & qu'il demanda son Suplice come une grace. On ne le fit pas attendre long-tems, son Père, Home distingué par sa naissance & par son mérite, eût la force de lui annoncer lui-même la mort, en lui disant le dernier adieu. Heureux, lui disoit-il, si son Suplice pouvoit expier son Crime, & si la perte de cette Vie mortelle pouvoit lui procurer une heureuse Immortalité! On remarqua qu'il ne jetta pas une larme en relevant son Fils, qui s'étoit jetté à ses pieds; mais ne voulant pas être le témoin & le spectateur d'un Evénement aussi funeste, il partit sur le champ avec son Epouse mourante, & se retira en *Angleterre*, où ils mènent une vie triste & retirée. Pour sa Fille elle ne sortit de son évanouissement, que pour jetter des sanglots: On eût beaucoup de peine à la calmer: Son Amant étoit auprès d'elle, qui lui juroit une fidélité éternelle:

Nous ne sommes pas coupables, *lui disoit-il*, des fautes de nos Parens, nôtre bonheur est entre nos mains, si nous le voulons; il ne doit point dépendre des circonstances. Si vous craignés des reproches injustes, si la vûe du Monde vous fait quelque peine; allons, retirons nous dans quelque Solitude; quelque sauvage qu'elle soit, vous l'embélirés par vôtre présence. Je suis prêt à vous suivre dans tous les lieux où vous irés: Vous êtes tout pour moi, je ne puis être heureux que par vous; & je serois l'Home du Monde le plus fortuné, si à mon tour, je vous tenois lieu de tout, & si j'avois le bonheur de faire vôtre félicité. Elle ne répondit à ce Discours que par un morne silence. On lui proposa de suivre son Père dans sa Retraite; mais elle préfera de rester chés sa Tante, qui l'aimoit tendrement, & qui la mena à la Campagne, où elle n'oublioit rien pour la consoler. Elle parut se calmer un peu; elle prenoit même quelquefois le plaisir de la Promenade sur le bord d'une Rivière; mais un jour qu'elle étoit seule, n'étant plus Maitresse d'elle même, & transportée de désespoir, elle se jetta dans l'eau, où on la trouva morte, après l'avoir cherchée long-tems. La Tante ne pût survivre à cette perte; elle mourut de regret. Peu s'en falût que l'Amant de Melle. de J. n'eut

n'eut le même fort ; il traina long-tems une vie languissante , il ne se plaifoit que dans la retraite , où il nourissoit sa douleur , en rappelant sans cesse le souvenir d'une Epouse qu'il adoroit ; mais come le dit un Poëte.

Sur les ailes du Tems la Tristesse s'envole.

En éfet , il est un grand Consolateur , & à la honte de nôtre Raïson ; on lui doit beaucoup plus qu'à elle.

Ainsi le Crime d'un seul rendit cinq Personnes très malheureuses , & couta la Vie à deux. N'est-il pas bien fatal qu'il faille souffrir des fautes que l'on déteste & que la honte s'en répande jusques sur nous ? Le Jeune Home, qui a doné lieu à cette Histoire, avoit reçu une très bone Education ; mais n'avoit pu corriger un Tempéramment bouillant & fougueux, qui le conduisit sur l'Echafaut.

Un tel Temperament est come un Torrent impétueux , qui renverse toutes les Dignes qu'on lui opose : Au lieu qu'un Temperament moderé est come un Ruisseau tranquile, qui fertilise & qui embélit les Rivages qu'il arrose. Je suis &c.



ECLAIRCISSEMENTS

Sur l'Histoire du Martire de la Légion Thébéenne.

V. EXTRAIT.

L'Auteur de ces Eclairciffemens répond à toutes les Objections de Mr. *Du Bourdieu*, qui ataquoient les Actes du Concile d'*Againe*.

1. De la simplicité des expressions du Roi *Sigismond* dans les Actes de ce Concile, que le Critique trouve ridicule, le Savant du Valais prétend en tirer une preuve victorieuse de la sincérité de ces Actes. Ce Prince, dit-il, dans un Discours prononcé sans préparation, soutient le Caractère peu spirituel que les Historiens lui donnent: Si ces Actes, avoient été fabriqués par quelques Moines, ils auroient mis dans la bouche de ce Roi, des paroles étudiées, qui les auroient rendus suspects.

2. Sur les deux dates qui se trouvent dans ces Actes, l'une du dernier Avril, & l'autre des Ides de Mai, nôtre Auteur distingue deux Actes

Actes différens : L'un contient le résultat de la Conférence des Evêques sur le Chant perpétuel, la Règle des Religieux, & la manière de donner une Sépulture convenable aux Martyrs, & il doit être sous la première date : L'autre Acte contient les Donations de *Sigismond* & la fondation du Monastère, & se rapporte à la seconde date.

3. Il donne la même solution à ce qui est dit dans un endroit de ces Actes, que ce Concile se tint à *Agaune*, & dans un autre, que ce fût près d'*Agaune*. Il comença, en effet, dit-il, à *Agaune* le dernier Avril, & la Dotation du Monastère, qui dépendoit purement de la Volonté du Roi, se fit dans un Bourg distant de cinq miles d'*Agaune*.

4. Ces Actes portent que 60. Evêques assistèrent à ce Concile; & le Critique prétend qu'il n'y en en avoit au plus que 27. dans le Roïaume de *Bourgogne*. Le Savant du *Vulais* relève cette Objection, en faisant sentir d'abord, que peut-être tous ces Evêques n'étoient pas Sujets du Roi de *Bourgogne*, & que quelques uns des Evêques voisins auroient pû s'y rendre pour assister à l'Abjuration remarquable, que *Sigismond* devoit faire de l'*Arianisme*. Il observe d'ailleurs, que *Jean le Maire*, dans son *Illustration des Gaules*, place 55. Evêchez dans le Roïaume de *Bourgogne*, &

Il les spécifie come suit : *Arles, Vienne, Lion, Besançon, Moutier, Embrun, Aix en Provence, Avignon, Turin, Marseille, Toulon, Carvaillon, Carpentras, Vaison, Orange, Trois Châteaux, Grenoble, Viviers, Valence, Die, Maurienne, Genève, Autun, Mâcon, Châlons, Dijon, Langres, Bâle, Lausanne ou Avenches, Bellai, Sion, Cité d'Aoste, Digne, Nice, Grasse, Senez, Glandève, Vence, Apt, Fréjus, Ries, Gap, Cisteron, Coire, Constance, Turé, Ast, Novarre, Côme, Verceil, Abbe, Montdevi, Fossan, Salutes, Strasbourg.* Il se peut cependant, dit-il, que *Clouis* ne relâcha pas tous ces Etats à *Sigismond*; mais il est certain que le *Piémont* lui fût acordé: Par conséquent les Evêques de ce Pais là, joints aux 27. qui siégèrent au Concile d'*Epaune*, tous Sujets de ce Prince, justifient le peu de solidité de l'Objection de Mr. Du Bourdieu.

§. *Theodore*, Evêque du *Valais*, est nommé, dans ces Actes, Evêque de *Sion*; cependant le Siège de l'Evêché a été constamment à *Martigni*, jusques après l'Année 580. qu'il fût transferé à *Sion*. Pour répondre à cette Objection, nôtre Auteur examine d'abord, si la Copie des Actes de ce Concile donés par les P. *Labbe & Cossart*, extraite d'un ancien Manuscrit du Vatican, n'est point fautive en cet endroit, & si quelques Manuscrits

manuscrits anciens, où on lisoit, *Theodorus Episcopus Octodurensis*, ne devoient point être préférés: Il ne décide cependant point en faveur de ceux-ci: Il discute ensuite, s'il est certain que le Siège Episcopal étoit à *Martigni*, dans le tems de la tenue du Concile d'*Againe*, qui étoit en 515. ou 516. Il convient que ce Siège étoit à *Martigni* en 381. puis que *St. Theodore* souscrivit alors au Concile d'*Aquilée*, come Evêque d'*Octodurum* ou *Martigni*. Il y étoit aussi en 517. *Constance* aiant signé dans ce tems-là, en la même qualité au Concile d'*Epaune*. La présomtion seroit donc, que les Evêques du *Valais* auroient continué leur résidence à *Martigni*, depuis 381. jusques après 580. Mais come on est certain, dit-il, que *Martigni* fût ruiné par les Eaux de la *Dranse*, sur la fin du IV. Siècle, la même Année que le *Tibre* ruina une partie de la Ville de *Rome* & que plusieurs Villes d'Italie souffrirent par les Inondations, au rapport de *Paul*, Diacre, les Evêques furent sans doute obligés de quitter cette Ville. *Guilliman* en parle, sans citer ses Auteurs.

St. Elie, Evêque du *Valais*, qui succéda à *St. Theodore* en 392. & qui se retira dans l'Isle de *St. Jules*, où il mourut, paroît avoir fixé sa résidence à *Sion*: Sa Légende, communiquée à *Mr. Briguet*, par *Mrs. les Chanoines*

nes de *St. Jules* ou d'*Aoste*, le nomme Evêque de *Sion*.

St. Florentin lui succéda. Il fut martirisé par les *Vandales*, qui firent une irruption dans les *Gaules* en 406. Tous ceux qui ont fait mention de ce Prélat l'ont nommé Evêque de *Sion*. *Sigebert*, dans sa *Chronique*, l'appelle ainsi, & il fixe son Martire à l'Année 411. mais come ce Chronologiste écrivoit environ l'An 1150. son témoignage est trop reculé. *Adon de Vienne*, qui fleurissoit dans le IX. Siècle, parle de cet Evêque en ces termes : *In Castro Seduno natalis Sancti Florentini Martiris* : Il désigne ainsi à la fois le Diocèse & le Lieu de son Martire. Cependant, come il parle du Diocèse de *Sion*, sous le nom de *Château de Sion*, il aura copié ce Passage d'un Auteur plus ancien, car, dit nôtre Auteur, l'on a cessé de désigner ce Diocèse par ces mots *Castrum Sedunum*, aussi-tôt que la Ville de ce nom a comencé d'être plus remarquable par ses Bâtimens, que par son Château. En 588. l'Evêque *Héliodore* signa au Concile de *Macon*, en ces mots, *Episcopus a Sedunis* : On ne se servoit déjà plus de ceux-ci, *Castrum Sedunum*. En remontant aux Siècles précédens, on trouve, dit-il, dans l'ancien Martirologe Romain, les mêmes termes que dans celui d'*Adon*, *In Castro Seduno natalis Sancti Flo-*

Florentini; & dans le Martirologe de *St. Jérôme*, il y a, *In territorio Seduno Civitate natalis Sancti Florentini &c.* Le mot *Civitas* étant constamment employé dans les Martirologes, pour désigner le Diocèse, il en résulte, que du tems de ce dernier Auteur, le Diocèse étoit dans le Territoire de *Sion*, sans être fixé à aucun Lieu particulier. Il met ce tems là au V. Siècle; & il pose en fait que dans le VI. le Siège étoit de nouveau à *Martigni*.

Pour appuyer son sentiment, il emploie diverses particularités de la Contestation, qui s'étoit élevée entre les Archevêques de *Milan* & de *Vienne*, à l'occasion de la Primatie sur l'Evêché du *Valais*. Les Archevêques de *Milan* soutenoient que les premiers qui avoient occupé leur Siège, avoient annoncé J. CHRIST aux *Sédunois*, & fait les Ordinations dans ce Lieu là. Les Archevêques de *Vienne* disoient la même chose, à l'égard des *Véragriens* & des *Nantuates*, chez lesquels *St. Crescent* premier Evêque de cette Ville là avoit passé. Là dessus il observe, que pendant que les Evêques du *Valais* ont fait leur résidence à *Martigni*, les Archevêques de *Vienne* ont joui paisiblement du droit de Primatie, & il dit que ce fût en qualité de Métropolitain, que *St. Avit* consacra l'Eglise d'Againe en 517. & qu'il

qu'il prononça l'Homélie dont on a eu occasion de parler. D'un autre côté les Archevêques de *Milan* ont été en possession de la Primatie, dans le Vme. Siècle, pendant que les Evêques du *Valais* résidoient à *Sion*. Pour preuve, il cite une Lettre que le Pape *St. Léon* * écrivit, vers le milieu du V. Siècle aux Evêques Suffragans de *Vienne*, dans laquelle il ne fait aucune mention de l'Evêché du *Valais*, mais bien de celui de *Tarentaise*, cependant le *Valais* & la *Tarentaise* ne faisoient alors qu'une seule Province. Il fait aussi usage du Règlement fait par le Pape *Simmaque*, ** environ l'An 508. sur les différens qui étoient survenus entre les Evêchés d'*Arles* & de *Vienne*: Ce Pontife donc pour Suffragans à ce dernier Siège, les Evêchez de *Tarentaise*, *Grenoble*, *Genève* & *Valence*, sans parler du *Valais*, qui dépendoit encore, dit-il, de l'Evêché de *Milan*, en vertu du séjour que les Evêques faisoient à *Sion*. Et come on pourroit présumer, qu'il n'y avoit point alors d'Evêque en *Valais*, il détruit cette supposition par la 8. Lettre du Pape *St. Hilaire*, qui succéda à *St. Leon*, en 461. & qui parle de l'Evêché des *Alpes Pénines*, qui est celui du *Valais*. A l'égard de la translation du Siège de *Sion* à *Martigni*, nôtre Auteur croit

* Epist. 109.

** Epist. 10. ad Episc. Galliz.

trés aparent, qu'après la mort de *St. Théodore II.* qui fût enterré dans l'Eglise Cathédrale de *Sion, Constance*, son Successeur, établit sa résidence à *Martigni*, y étant attiré par le voisinage du Roi *Sigismond*, qui étoit fort souvent à *Againe*. Depuis lors les Evêques de *Vienne* s'arrogèrent le droit de Primatie sur l'Evêché de *Valais*, & ils en jouirent jusques après l'Année 794. que les Evêques de *Tarentaise* demandèrent au Pape, dans un Synode tenu à *Francfort*, l'erection de leur Siège en Métropolitain. De cette manière l'Evêché de *Tarentaise* fût démembré de l'Archevêché de *Vienne*, & l'Evêché de *Sion* devint Suffragant du premier : Il en ressortit jusqu'au tems du célèbre Evêque *Matthieu Schinner*, qui fût ensuite Cardinal, & qui se rendit si fameux par la supériorité de génie qu'il fit paroître dans les démêlés entre *CHARLES V.* & *FRANÇOIS I.* Ce Prélat obtint, que son Evêché ressortiroit à l'avenir immédiatement du St. Siège, ou de son Nonce.

L'Auteur relève ensuite une Objection du *P. Le Coite*, qui s'étonne de ne pas trouver dans ces Actes la signature de *St. Avit* Métropolitain, & de la plupart des Evêques, qui assistèrent à ce Concile. D'abord, il croit que ce défaut peut venir des Copistes,
&

& il dit que *Frédegair*, dans sa *Continuation des Histoires de France de Grégoire de Tours*; avance, que le résultat de cette *Assemblée* fut signé par *St. Avoit* & les autres *Evêques*. Mais à supposer que *Frédegair* n'eût rien dit là dessus, & que toutes ces signatures ne fussent pas intervenues, elles n'étoient pas nécessaires, suivant nôtre Auteur, puis qu'il ne s'agissoit pas de Point de Discipline Eclésiastique, mais uniquement de recevoir l'Abjuration que *Sigismond* faisoit de l'*Arrianisme*, & de donner à ce Prince les Conseils qu'il demandoit sur la manière de régler la Dotation du Monastère d'*Againe*, dont on avoit déjà jetté les fondemens. Il étoit libre à *St. Sigismond* de suivre ou de rejeter les Conseils des *Evêques* à cet égard, & dès là leur Signature devenoit inutile. Et come il fut résolu de rechercher les Ossemens des *Martirs*, qui avoient échappé à *St. Théodore I.* ce qui exigeoit un certain tems, la plupart des *Evêques*, sans attendre la fin de ces perquisitions, se retirèrent dans leurs *Diocèses*, & il n'en resta que quatre, qui étoient chargés d'y vaquer. Ce furent aussi ceux là qui signèrent, non la *Délibération* des *Evêques*, mais la célèbre Dotation du Monastère, qui étoit l'Acte principal. Voici les termes qu'on lit à la fin du Manuscrit de l'*Abaye*, qui est le
plus

plus correct & le plus entier : *C'est pourquoi, pour plus grande sûreté, nous avons jugé à propos de corroborer cette Donation, par l'aposition de nôtre Sceau, & nous avons ordonné aux Evêques & Comtes, qui se sont trouvés présens à cette Donation, d'y mettre leur Souscription.*

Le Savant Anonime de Genève aiant avancé, pour faire suspecter ces Actes, qu'il n'étoit pas à présumer qu'on eût laissé, sans Sépulture, les Corps des Martirs, jusques au tems du Concile, nôtre Savant du Valais trouve la Réponse à cette Objection dans la Vie de *St. Romain*, dont l'Historien, dit-il, nous apprend, qu'une partie des Ossemens des Martirs n'avoit pû être placée dans la Basilique que *St. Théodore* avoit fait bâtir : Par conséquent, ajoute-t'il, il n'y a aucun ridicule, dans la supposition, que ces Ossemens restèrent dans quelque Lieu où ils n'étoient pas placés assés décemment ; ce qui pût engager, dans le tems du Concile, à dire, qu'il falloit leur donner une Sépulture plus honorable.

Nôtre Auteur termine ce Chapitre IV. & sa Défense sur l'autenticité contestée des Actes du Concile d'*Agathe*, en avançant que l'on peut prouver, par des Auteurs ou contemporains, ou presque contemporains, que tout le contenu dans ces Actes a eu son éfet. Il cite *Frédegair*, dont on a déjà fait mention ;

la *Chronique de S. Bénigne de Dijon*, qui parle de ce Concile & de la fondation qui le suivit; *St. Achise*, Contemporain du Concile, qui dit, que *St. Sigismond fit cette magnifique fondation par le conseil des Evêques, pour expier le péché qu'il avoit comis en s'abandonnant à l'Arianisme*; *Grégoire de Tours*, qui parle du Chant perpétuel que ce Prince établit, de la fondation du Monastère, & du grand nombre de Religieux qu'il y avoit; la *Chronique de Marinus*; l'Auteur de la *Légende de St. Maurice*, qui vivoit dans le VI. Siècle &c.

Le Chapitre V. est destiné à prouver, que le *Martire de la Légion Thébéene est suffisamment constaté par la Relation de St. Eucher*. Pour cet effet l'Auteur se sert des Règles données par *Bollandus*, pour s'assurer de la certitude d'un Fait: La 1re. est, si un Historien connu pour un Home prudent & sans passion a vû les faits qu'il raporte: La 2. si sans les avoir vûs, il les a appris d'un Témoin oculaire: La 3me s'il en a été informé par une Personne qui les auroit appris d'un Témoin oculaire: Et la 4me si au défaut de Témoins médiats ou immédiats, il cite quelque Relation, Donation, Testament, Transaction, Mémoire, ou autre Acte d'un Auteur qui soit dans un des cas ci-dessus. Nous n'entre-

Rè.

Règles, pour justifier que cette Histoire a la plupart de ces degrés de probabilité, la Discussion d'une telle chaîne de raisonnemens nous meneroit trop loin, & nous nous bornerons à en indiquer quelques traits, qui nous ont paru curieux.

L'Auteur avance, que ce Martire est arrivé en 303. & que *St. Eucher* en a donné la Relation en 436. c.a.d. 133. Années après. Il prétend que la Nature humaine va contre son déclin, à mesure que les Siècles s'écoulent; que le nombre des Hommes diminue sensiblement, parce qu'ils sont d'une Constitution moins vigoureuse. Pour preuve il cite les Dénombrements du Peuple Juif dans l'Écriture, qui font voir qu'une seule Tribu fournissoit quatre fois plus de monde que toute la *Judée* n'en fourniroit aujourd'hui. Il se sert aussi des *Comentaires de César*, où il est dit, que les différens Peuples des Belges pouvoient mettre sur pied une Armée de 2760000. Combatans: Ils ne faisoient, dit-il, qu'un tiers de la Gaule, qui toute entière auroit peine aujourd'hui de mettre un pareil nombre de Soldats en Campagne. *César* rapporte aussi, que les *Sédunois* & *Véragriens*, qui comprenoient cette partie du *Valais* entre *Martigni* & *Viège*, avoient armé plus de 30000. Hommes: Ce qui prouve que le *Valais* étoit

étoit extrêmement peuplé, & il pose en fait que du tems de *St. Eucher*, les Peuples y étoient au moins le double plus nombreux, & que cet Evêque aura trouvé dans *Againe* la moitié plus de Vieillards qu'il n'y en a aujourd'hui. Il avance aussi que les Habitans y ont toujours été & sont encore d'une Constitution forte, & que, suivant *Simler*, plusieurs parvenoit à leur centième Année & au delà. De tout cela notre Auteur infère que *St. Eucher* aiant consulté les Vieillards, qui avoient entendus raconter l'Histoire de ce Martire à d'autres Vieillards Témoin oculaires, elle a conséquemment le 3^{me} degré de probabilité requis par *Bollandus*.

Il trouve le 4^{me} degré, en ce que *St. Eucher* aprit à *Genève* les circonstances d'une Rélation dressée par un Evêque du *Valais* presqu'Contemporain du Martire.

Il remonte ensuite à *St. Théodore*, Auteur de cette première Rélation & qui avoit fait bâtir une Eglise à l'honneur de ces Martirs. Cette Eglise, dit-il, est le Monument le plus éclatant & le moins équivoque pour perpétuer leur mémoire & publier leur gloire... Elle a subsisté depuis *St. Theodore* jusqu'à nos jours. En vain les Lombards, les Sarrasins, la chute du Roc voisin sembloient avoir employé leurs efforts pour l'anéantir, ils-n'ont abouti qu'à la rendre plus célèbre dans l'Histoire &c.



MEMOIRES

De Mr. l'Abé de Montgon &c.

VII. E X T R A I T.

A l'Epoque où nous nous fomes arrêtés dans nôtre dernier Extrait, il arriva, dans le Ministère d'*Espagne*, des changemens intéressans & dignes de la curiosité du Lecteur.

Dom *Juan Batista Orendain*, Marquis de *la Paz*, avoit été Page & premier Comis du Marquis de *Grimaldo*. Il fût fait Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères sous le Règne de *LOUIS I.* & après la mort de ce jeune Roi, il partagea le détail de ce Département avec le Marquis de *Grimaldo*. Celui-ci en fût dépouillé pendant la courte durée du Ministère du Duc de *Ripperda*, mais il rentra en exercice, après sa disgrâce. Le Marquis de *La Paz* eût part au Traité de *Vienne*, dont la Négociation lui fût confiée, à l'insçu du Marquis de *Grimaldo*, & on lui continua la direction des toutes les relations que l'on

E

avoit

avoit avec la Cour de *Vienne*. Ce Département lui donoit la facilité de s'aquérir la confiance de L. M. & il devint bien-tôt une Pome de Discorde entre ces deux Ministres. *Philipe V.* lui dona le titre de Marquis de *La Paz*, à l'ocasion du Traité avec la Cour Impériale. Sous le Duc de *Ripperda* il avoit été si dépendant de ses volontés, qu'il ne faisoit rien sans le consulter. Voyant ensuite que le Comte de *Konigseg*, Ambassadeur de l'Empereur, avoit tout pouvoir sur l'Esprit de L. M. il se lia avec lui très étroitement, & se mit aussi en quelque façon sous sa dépendance.

Le Marquis de *Grimaldo* voioit avec chagrin l'augmentation du crédit d'un Home qui avoit été à son service, & la diminution du sien propre. Il donoit souvent effor à sa mauvaise humeur contre son Collègue, il prenoit volontiers avec lui le ton d'Autorité qu'il avoit eu autrefois; il lui rapelloit assés fréquemment les Services qu'il lui avoit rendus & l'obscurité d'où il l'avoit tiré. De tels procédés étoient piquans pour le Marquis de *la Paz*: Il étoit vivement ofensé, que son ancien Maître affectat en toute ocasion de paroître tel, & il prit enfin le parti de travailler secrettement à réunir en lui seul l'Autorité qu'il partageoit avec lui.

Les

Les précautions que ce Ministre devoit prendre pour réussir dans ses vues, sans qu'il parût vouloir achever de dépouiller son Bienfaiteur, étoient gênantes. Il est flateur de pouvoir parvenir à une grande élévation, mais on ne veut pas qu'il paroisse que l'on y arrive par des moïens odieux. Le Marquis *de la Paz* avoit, dit nôtre Auteur, de la probité & de la religion, & il étoit par là même plus susceptible de concevoir une juste horreur pour l'ingratitude; ainsi il est vraisemblable, qu'il n'auroit peut-être jamais entrepris d'augmenter son Autorité, par celle de son ancien Maître, si celui-ci avoit eu plus d'attention à réprimer les fréquentes faillies de son humeur chagrine.

Le Marquis *de Grimaldo* étoit soupçonné depuis long - tems d'un secret attachement pour l'*Angleterre*. On n'ignoroit pas qu'il avoit d'étroites liaisons avec Milord *Harrington*. Il n'avoit pas d'ailleurs des idées fort avantageuses du Traité de *Vienne*, & le Comte de *Konigseg* craignoit, qu'il n'ouvrit les yeux au Roi d'*Espagne* sur le peu de solidité des promesses de la Cour Impériale. Il tâcha donc de le rendre, dans l'Esprit du Roi & de la Reine, suspect d'une intelligence inexcusable avec l'*Angleterre*. Le Marquis *de la Paz* secondoit le Comte de *Konigseg*, & il lui

faisoit entendre, que son respectueux attachement pour l'Empereur, étoit l'unique motif des déplaisirs que lui causoit le Marquis de *Grimaldo*. Tout cela engageoit le Ministre Impérial à redoubler ses efforts, pour éloigner du Ministère un Home qui paroissoit si opposé aux intérêts de la Cour de *Vienne*.

Le Marquis de *Grimaldo* étoit depuis plus de 20. ans dans le Ministère. Le Roi l'avoit toujours honoré de sa confiance. Lors de son abdication, il le retint auprès de lui; il l'avoit décoré de l'Ordre de la Toison d'Or, & il avoit paru le soutenir, quand on avoit voulu l'ataquer. Une faveur si marquée lui faisoit espérer que le refroidissement qu'il éprouvoit dans les bontés du Monarque, finiroit, lors que l'on apercevrait que la Cour Impériale amusoit celle d'*Espagne* de vaines espérances. Ces vûes n'échaperent pas aux deux Ministres qui souhaitoient sa disgrâce. Leur comun intérêt les réunissant dans cet objet, ils l'ataquèrent par tant d'endroits, ils furent si bien rendre suspectes ses liaisons avec le Ministre d'*Angleterre*, dans un tems que les Escadres de cette Couronne avoient si fort indisposé L.M.C., qu'Elles prirent enfin la résolution d'ôter au Marquis de *Grimaldo* son Département dans les Affaires étrangères, & de le réunir à celui que le Marquis

de

de la Paz exerçoit. On lui conserva cependant les Apointemens de sa Charge, avec le titre d'Excellence.

Tous ceux qui n'avoient pas un attachement déclaré pour la Cour de *Vienne*, portoit alors, à la Cour d'*Espagne*, un Caractère de réprobation. Mr. *Ariaza*, Président des Finances, dont le Comte de *Königseg* n'étoit pas content, parce qu'il marquoit trop de lenteur à remettre à la Cour Impériale les Sômes qu'Elle demandoit, éprouva la même disgrâce que le Marquis de *Grimaldo*. L. M. réunirent en la Personne de *Dom Joseph Patinho* le Département des Finances, avec celui de la Marine, qu'il avoit déjà. Par ces changemens, qui étoient l'ouvrage du Comte de *Königseg*, cet Ambassadeur parvint à éloigner du Ministère d'*Espagne* tous ceux qui lui paroissoient oposés aux intérêts de l'Empereur. Il ne restoit plus que le P. *Bermudez*, Confesseur du Roi, qui pût être à portée de contrebalancer son crédit. Il étoit ancien Ami du Marquis de *Grimaldo* & de Mr. *Ariaza*, on savoit que ce Religieux étoit persuadé, que l'Union avec la *France* étoit aussi avantageuse à l'*Espagne*, que son Alliance avec la Cour de *Vienne* lui étoit défavantageuse. Il n'en faloit pas d'avantage, pour engager le Ministre Impérial à travailler, avec ses Parti-

sans , à dégouter le Roi d'Espagne de son Confesseur : On prétend même qu'il étoit fécondé par la Reine. Tous les ressorts que l'on faisoit jouer produisoient peu d'effet. Le *P. Bermudez* continuoit d'avoir l'estime & la confiance du Monarque , & il les auroit probablement conservées , si le nouveau Cardinal de *Fleuri* ne l'avoit engagé à faire une démarche auprès du Roi , qui occasiona sa disgrâce.

Le Cardinal de *Fleuri* , persuadé que la Reine empêchoit la réunion des deux Couronnes , jugea à propos , pour y parvenir , de s'adresser directement au Roi , sans en rien communiquer à la Reine. Il se flatoit , par ce moien , de faire conoitre à ce Prince les suites fâcheuses des Engagemens qu'il prenoit avec l'Empereur , & de le disposer à avoir moins de déférence pour les conseils & les sentimens de la Reine. L'exécution de ce Projet étoit difficile. Aucun Ministre Espagnol n'auroit voulu se charger de cette Comission ; aussi le Cardinal de *Fleuri* s'adressa-t'il au *P. Bermudez* , come au seul Home à portée de parler au Roi en particulier. Il écrivit au Monarque & à son Confesseur. Dans ces Lettres , & sur tout dans la dernière , le Prélat se défendoit d'avoir eu aucune part au renvoi de l'Infante ; il se servoit des motifs
les

les plus preffans , pour engager le P. *Bermudez* à perfluader au Roi d'*Espagne* de se détacher de l'Alliance de l'Empereur & de se réunir au Roi son Neveu ; il expofoit que la Reine ajoutoit foi trop facilement aux promesses de S. M. I. & prenoit en conféquence des Engagemens, dont Elle auroit lieu tôt ou tard de se repentir : Il ajoutoit, que ces motifs l'avoient déterminé à fuplier le Roi d'*Espagne*, dans la Lettre qu'il avoit l'honneur de lui écrire, d'examiner combien le parti que S. M. prenoit de se détacher de l'Alliance de la *France* étoit contraire à fes intérêts & à ceux des Princes fes Enfans ; que craignant de ne pas trouver la Reine auffi bien difpofée à l'écouter que le Roi, par les préventions où cette Princeffe étoit contre la France & peut-être contre lui, il s'adreffoit directement à S. M. pour lui parler conformément à ce que fon ancien attachement lui dictoit ; dans l'efpérance que ce Monarque prendroit en bone part ce que fon zèle pour fon service l'engageoit à lui représenter. Le Cardinal finiffoit en marquant fa confiance dans la prudence & les bones intentions du Confesseur ; ce qui lui donoit un juſte fujet d'efpérer, qu'il féconderoit fes deſſeins auprès du Roi, & qu'il prendroit fon tems pour remettre à S. M. la Lettre qu'il lui adreffoit &c.

Le P. Bermudez se trouvant seul avec le Roi, prit le parti de lui rendre compte de la Lettre du Cardinal de Fleuri & de lui présenter celle qui s'adressoit à S. M. La Conversation étoit à peine comencée, lors que la Reine, toujours attentive à ce que le Roi faisoit, parût dans le Cabinet du Roi. En entrant elle aperçût que le Roi lisoit un Papier, & que le P. Bermudez étoit un peu interdit. Cette Princesse fit semblant de vouloir se retirer, & témoigna au Roi, qu'elle étoit fâchée d'avoir peut-être interrompu la Conversation qu'il avoit avec son Confesseur. *Point du tout*, lui répondit le Monarque, *entrez; le P. Bermudez me parle d'une Lettre que le Cardinal de Fleuri lui a écrite, & il vient de m'en remettre une de sa part.* En même tems il les remit toutes deux à la Reine pour les lire.

Il est aisé de juger des mouvemens de dépit & de vengeance qu'excitèrent dans le Cœur de la Reine, le soin que prenoit le Cardinal de Fleuri, de moderer la confiance du Roi pour elle, & le zèle officieux du P. Bermudez à favoriser un tel dessein. Le Confesseur eût ordre de sortir du Cabinet, & dès le soir de se retirer au Collège Impérial. Sa place fût remplie par le P. Clarck, Irlandois & Recteur du Collège des Ecoſſois.

Telle

Telle fût la cause de la disgrâce de ce Père, qui étoit bien intentionné pour l'Espagne & pour la France. *Elle fût, dit Mr. de Montgon, le seul fruit que le Cardinal de Fleuri retira du merveilleux expédient qu'il avoit imaginé, de réunir les deux Couronnes, en mettant de la division entre le Roi & la Reine d'Espagne, par le Ministère d'un Confesseur.*

Précisément à cette Epoque, qui étoit vers la fin de Septembre 1726. l'Abé de *Montgon* reçut par une Lettre du Comte de *Morville*, l'agrément de S.M.T.C. pour s'attacher au service de L.M.C. Cette Lettre étoit conçue dans les termes les plus obligeans. *M. de Montgon* l'envoia à l'Archevêque d'*Amida* à *St. Ildephonse*. Peu de jours après ce Prélat lui écrivit de se rendre à la Cour le plutôt possible, & qu'il y auroit une Chambre dans l'Appartement du Marquis de *la Roche*, Secrétaire du Cabinet.

Avant de partir pour *St. Ildephonse*, *Mr. de Montgon* alla voir le *P. Bermudez* au Collège Impérial. Il lui parût avoir reçu sa disgrâce, non seulement avec tranquillité, mais même avec la satisfaction de ne plus tenir à rien à la Cour. C'est ainsi qu'il s'exprimoit. *Mr. de Montgon* lui rend le témoignage d'avoir eu une solide Pieté, & il est persuadé qu'il lui manifestoit à cet égard ses véritables sen-

sentimens. Le P. *Clarck* son Successeur lui étoit aussi fort connu : Il fût au Collège des Ecoſſois pour le voir , mais il étoit déjà parti pour la Cour.

Mr. de *Montgon* reçût alors une Lettre du Cardinal de *Fleuri* , qui lui aprenoit son élévation à la Pourpre ; mais il ne lui faisoit aucune mention des démarches qu'il avoit faites pour obtenir l'agrément de L. M. C. à sa nomination. Il ne lui répondoit point non plus sur la proposition qui lui avoit été faite de s'atacher à la Cour d'*Espagne* , quoi que Mr. de *Montgon* lui eût écrit à ce sujet. Il voioit dans ce procédé , une continuité de froideur & de mauvaise volonté à son égard , qui lui fit peine , & qui l'engagea à mesurer sa réponse sur les dispositions qu'il croioit entrevoir.

Notre Auteur se rendit à *St. Ildephonse* , dans les comencemens d'Octobre. Il fût parfaitement bien reçu à la Cour. On l'engagea cependant à se conduire mystérieusement , come il avoit fait jusques alors , & à ne rien laisser pénétrer de ses liaisons avec L. M. pas même au nouveau Confesseur du Roi , au Comte de *Salazar* , & à son intime Ami *D. J. B. de Zuloaga*. Come on le soupçonnoit toujours d'être Ministre secret de la Cour de France , les Courtisans le reçurent d'abord

avec

avec froideur, & s'imaginèrent qu'il ne feroit pas bien vu de L. M. ; mais s'étant aperçû peu à peu du contraire, ils le recherchèrent avec empressement. Le Comte de *Konigseg* prit ombrage de son séjour à la Cour. Il chercha à faire épier toutes ses démarches, & il employa à cet effet nombre d'Espions. Le Chevalier de *Seyve*, Officier François, qui s'étoit retiré en Espagne, fût de ce nombre. Il s'introduisit chez le Marquis de la *Roche*, & ne négligea rien, pour éclairer les paroles & les actions de Mr. de *Montgon*; mais il se conduisoit avec tant de prudence & de circonspection, que les Espions du Ministre Impérial ne pûrent point le pénétrer.

L'Archevêque d'*Amida* aiant donné Rendez-vous le 20. Octobre à Mr. de *Montgon* dans le Chœur de la Chapelle Roïale, il lui expliqua, dans une longue Conversation, les intentions de L. M. C. à son égard. Elles le surprirent extrêmement, puis qu'elles consistoient à l'envoier en *France*, pour y travailler à assurer cette Couronne à la Maison d'Espagne, au cas que *LOUIS XV.* viant à mourir sans Enfans mâles. Une Comission aussi délicate n'étoit nullement du goût de Mr. de *Montgon*. Il fit là dessus des représentations fortes & judicieuses, dans lesquelles nous n'entrerons pas, renvoiant le Lecteur à l'Ouvrage même, où on les lira avec plaisir.

La Cour d'Espagne partit de *St. Ildephonse* le 21. Octobre , pour se rendre à l'*Escorial*, & Mr. de *Montgon* eût ordre de la suivre. Il continua de loger avec le Marquis de la *Roche*. Nôtre Abé done dans cet endroit des Particularités de l'*Escorial*. Il dit que c'est un vaste & magnifique Monastère, où est la Sépulture des Rois d'*Espagne*: Il fût construit par l'Ordre de PHILIPPE II. en Actions de graces de la Victoire qu'il remporta sur les François à la Bataille de *St. Quentin*: Cette Action est peinte dans la Voute du grand Escalier. On trouve dans différentes Sales du Couvent, dans les Apartemens du Roi & dans la Sacristie, un très grand nombre de Tableaux des meilleurs Peintres d'*Italie* ou de *Flandres*, & on fait voir dans la Sacristie des Ornaments très riches, destinés pour le Service Divin, qui se fait, dit-il, dans ce Couvent avec beaucoup de Majesté & de Religion, par près de 150. Religieux Hiéronimites qui y habitent. Si le Dome de l'Eglise étoit peint & répondoit à la magnificence du reste, rien ne manqueroit à cette superbe Eglise. La Chapelle destinée à servir de Sépulture aux Rois & aux Reines, qui ont eu des Enfans, & dont les Corps sont renfermés dans des Urnes de Marbre, ornées de bronze doré, ne cede en rien à la richesse de l'Eglise. On

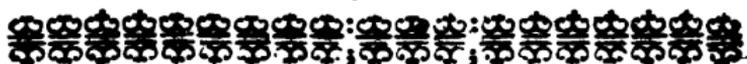
def.

descend à cette Chapelle par un Escalier de Marbre, & toutes les Murailles en sont incrustées. Vers la fin des Marches, on trouve une Porte, qui sert d'entrée à un Chemin-vouté & souterrain, qui conduit à un autre Caveau où l'on enterre les Reines qui n'ont point eu d'Efans & les Princes & Princesses de la Maison Roiale. On peut voir leurs Corps, dont plusieurs se sont très bien conservés. Mr. de Montgon eût la permission d'entrer dans ce Caveau avec Dom J. B. Zuloza, le P. de Nyel, Sous-Précepteur des Infans, & un des Religieux, qui étoit leur Guide. Ils trouvèrent plusieurs Corps, qui étoient en bon état, entr'autres celui du fameux D. Juan d'Autriche, qui gagna la Bataille de Lépante, celui du Cardinal Infant, Frère du Roi Philippe IV. &c. Mais la plupart, ajoute-t'il, n'offrirent à leurs yeux, que des Ossemens, des Lambeaux des Habits ou des Armes, avec lesquels ils avoient été enterrés; tristes débris de leur grandeur passée, qui ne servent qu'à en faire conoitre la fragilité & le neant.

Mr. de Montgon met parfaitement au fait le Lecteur, des Intérêts des Puissances du Nord, des Négociations qui s'y faisoient alors, pour les engager à entrer dans les Alliances de Vienne ou d'Hanovre. Il parle de l'Accession de l'Impératrice de Russie à celui

de Vienne; d'une Alliance défensive conclüe entre la Russie & la Prusse; de la Diète de Pologne tenue à Grodno, qui prit la résolution de faire casser l'Élection que les Etats de Courlande avoient faite pour leur Duc en la Personne du Comte *Matrice de Saxe*, aujourd'hui Maréchal Général des Armées de France; des Griets des Protestans; des Exécutions de Thorn &c. A ces derniers égards, il s'exprime d'une manière judicieuse & chrétienne. *Je souhaite, dit-il, que l'Esprit de dissension & de division, si contraire à l'Humanité & à la Religion, qu'on remarque entre les Communions Chrétiennes, puisse s'éteindre. . . Une Instruction exemte de violence, procédant d'une sincère Charité, où l'on combatit l'Erreur avec douceur, où l'on en triomphât sans fierté, où l'on ne cherchât point à s'élever par une vaine ostentation de Science, mais à devenir utile; une Instruction qui auroit ces Caractères de modération pourroit beaucoup contribuer à une réunion si désirable. C'est de Dieu qu'il faut l'attendre: Veuille sa Bonté avancer cet heureux moment!*

Il nous apprend aussi la manière adroite dont Mr. *Horace Walpole*, Ministre Brit. à la Cour de France fut fixé le Cardinal de *Fleuri* & l'engager à se déterminer positivement pour l'exécution du Traité d'*Hanovre*. On trouve en tout cela des Anecdotes curieuses & intéressantes.



EPIGRAMME

Sur les *Menagères*, nouvelle espèce de Tablier fort petit, à la mode parmi les Dames.

LE Beau Sexe de jour en jour
 Devient plus doux & plus traitable,
 Le Tablier jadis, Barrière redoutable,
 Qu'oposoit la Pudeur aux efforts de l'Amour,
 S'est tout-à-coup trouvé de la moitié trop court.
 Tel est le goût du Siècle, on va droit en affaire,
 On hait les superfluités :
 Amans, ce changement, sans doute a dû vous plaire,
 Déplait-il aux jeunes Beautés ?
 Mais quel que soit le but d'une Mode si belle,
 J'ose assurer, sans prendre un prophétique ton,
 Que pour plus de précision,
 Bientôt la Robe & le Jupon
 Se régleront sur ce Modèle.

LOGOGRIPHE.

Sur la Table on me voit paroître.
 Lecteur, si tu veux me conoitre,
 Dix Membres font mon tout; tu peux me deviner,
 Par ces membres divers que je vais combiner.
 6. 7. 8. 4. 10. sous mon Ombre Tytire,
 Sçait charmer les ennuis que la retraite inspire;
 5. 6. 2. 3. 7. 8. 9. & 10. loin du bruit
 Je me cache le jour, & vole dans la nuit;

3. & 4. je suis la Ville où prit naissance
Un Mortel dont le Ciel éprouva la constance.
5. 2. 3. avec 4. un Séjour dangereux,
Où souvent le mérite excite l'Envieux.
7. 8. joignés y 10. le tems où la Nature
Acorde au Laboureur les fruits de sa culture.
1. 7. 4. on me voit terminer de beaux jours,
Auxquels la mort sembloit promettre un plus
long cours.
4. 2. 3. & 7. je sers pour le Suplice,
De celui que son crime immole à la Justice.
4. 3. 5. 6. 7. je contiens les Présens
Qu'un Insecte volant aprête tous les Ans.
2. & 4. un Métal que le Sage méprise,
Et pour lequel l'Avare en mille soins s'épuise.

RELATION est le mot du Logogriphe de Juin.

T A B L E.

P articularités sur J. de Brogni, Ev. de Gen.	3
Discours sur l'Amour de la Patrie.	15
Seconde Epitre à Mr. T.	30
Lettre de Mr. de N**.	36
Fragmens de l'Ouvrage sur l'Esprit des Loix.	38
Discours d'un Noble Génois.	45
Histoire tragique.	48
Eclairc. sur la Légion Thébéene, V. Extrait.	52
Mémoires de Mr. de Montgon, VII. Extrait.	65
Epigramme.	79
Logogriphe.	79